

# LE PIONNIER DU VERCORS

BULLETIN TRIMESTRIEL DE L'ASSOCIATION NATIONALE DES  
PIONNIERS ET COMBATTANTS VOLONTAIRES DU VERCORS

— N° 37 —

nouvelle série

JANVIER 1982

TRIMESTRIEL



# Bulletin trimestriel de l'Association Nationale des Pionniers et Combattants Volontaires du Vercors

Reconnue d'utilité publique  
par décret du 19 juillet 1952  
(J.O. du 29-07-1952, page 7 695)

**Siège Social :** PONT-EN-ROYANS (Isère)

**Siège administratif :**

26, rue Claude-Genin, 38100 GRENOBLE  
Tél. (76) 54-44-95 - C.C.P. Grenoble 919-78 J



**Eugène CHAVANT dit CLÉMENT**

1894-1969

Chef Civil du Maquis du Vercors  
Compagnon de la Libération

**PRESIDENT-FONDATEUR**

**PRESIDENTS D'HONNEUR :**

M. le Préfet de l'Isère

M. le Préfet de la Drôme

Général d'Armée

Marcel DESCOUR (C.R.)

Général de Corps d'Armée

Alain LE RAY (C.R.)

Général de Corps d'Armée

Roland COSTA de BEAUREGARD (C.R.)

Eugène SAMUEL

**VICE-PRESIDENTS D'HONNEUR :**

Paul BRISAC, Fernand BELLIER,

Abel DEMEURE

**PRESIDENT NATIONAL :**

**Georges RAVINET**

**DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :**

**Albert DARIER**

« La différence entre un Combattant et  
un Combattant volontaire, c'est que le  
Combattant Volontaire ne se démobilise  
jamais. »

Général KCENIG.

## SOMMAIRE n° 37 - nouvelle série

Page de couverture :

*AUTOMNE EN FORÊT DE LENTE*

<i>Vœux .. .. .</i>	<i>Page 1</i>
<i>Lettre Général Kœnig. .. .</i>	<i>— 2</i>
<i>Vie des Sections .. ....</i>	<i>— 3</i>
<i>Conseil d'Administration 12/12 ..</i>	<i>— 5</i>
<i>La Jandolino .. .. .</i>	<i>— 10</i>
<i>Historique de la C° BEN .. .</i>	<i>— 11</i>
<i>Livres .. .. .</i>	<i>— 14</i>
<i>Carnet de Route . .. .</i>	<i>— 15</i>
<i>Le Mot du Chamois .. .. .</i>	<i>— 18</i>
<i>Activités . .. .</i>	<i>— 20</i>
<i>Courrier - Soutien - Dons</i>	
<i>Distinction - Joies et peines ..</i>	<i>— 23</i>
<i>Hommage au Soldat Inconnu ..</i>	<i>— 24</i>
<i>M. le Ministre des A. C. .. .</i>	<i>— 27</i>

ABONNEMENT ANNUEL : 20 F

PRIX DU NUMERO : 5 F

Les articles parus dans ce Bulletin sont la propriété  
du « PIONNIER DU VERCORS » et ne peuvent être  
reproduits sans autorisation.

*Le Président National,  
Le Bureau National,  
Le Conseil d'Administration*

---

*et la Rédaction du*

**“ PIONNIER DU VERCORS ”**

*adressent, aux membres de l'Association  
à leurs familles et à tous leurs amis lecteurs,  
leurs meilleurs vœux pour l'année 1982.*

Le 23 juillet 1961, le Général Kœnig présidait à Vassieux les cérémonies commémoratives du quinzième anniversaire des Combats du Vercors. Au soir de cette journée, il adressait, depuis Valence, cette lettre au Président Chavant :

GÉNÉRAL KŒNIG

Valence, ce 23 juillet 1961.

« Mon Cher Président et Ami,

« ...Je ne veux pas quitter la région sans vous redire ma fierté d'avoir été auprès de vous, les Pionniers et Anciens du Vercors, à l'occasion de votre pèlerinage annuel de ce matin.

« Dites-vous et redites à vos camarades qu'en dépit des apparences ou des circonstances, rien de ce que vous avez fait n'a été inutile.

« D'ailleurs — au combat — cela est vrai, TOUJOURS VRAI, de chaque acte de courage, de chaque acte de sacrifice. Surtout dans la lutte clandestine, il y a toujours quelque part, même ignoré de celui qui se bat dur, un homme ou un groupe d'hommes qui reçoit la semence et qui prend la suite.

« En tous cas, jalonnées de vos cimetières et des souvenirs que vous avez rappelés dans la pierre, vos montagnes sont une étonnante leçon pour la jeunesse qui les traverse.

« Cela aussi est loin d'être inutile. Ne le sentez-vous pas ?

« Votre bien amicalement dévoué. »

Kœnig.

# VIE DES SECTIONS

## GRENOBLE - FONTAINE - SASSENAGE

### Réunion du 4 septembre 1981

**Présents** : Chabert, Bellot, Chaumaz, Joubert, Leite, Dentella, Choin, Cloître, Hofman Edgar.

**Excusés** : G. Ravinet, Montabon.

**Auditeurs** : Daspres, Darier.

Séance ouverte à 21 heures par le Président Chabert. Le P.V. de la réunion du 3 juillet est adopté.

Chabert fait ensuite un compte rendu de la cérémonie du 19 juillet à Vassieux, marquée par l'inauguration de la « Salle du Souvenir » (voir numéro 36 du « Pionnier »).

La réunion trimestrielle du Conseil d'Administration ayant lieu le lendemain, samedi 5 septembre, le Président Chabert développe à l'assemblée l'ordre du jour prévu.

Les Pionniers ayant participé au déplacement de Toulouse pour la prise de commandement à l'Escadron « Vercors » font un résumé de ce voyage, accompli dans les meilleures conditions, et insistent sur la magnifique réception réservée aux Pionniers par leurs filleuls.

E. Hofman et Messori ont représenté la Section aux différentes cérémonies de la Libération à Fontaine et Sassenage.

Prochaine réunion le 2 octobre. Séance levée à 22 h 30.

### Réunion du 2 octobre 1981

**Présents** : Chabert, Bellot, Cloître, Chaumaz, Hofman E., Joubert, Ravinet, Dentella, Lambert, Montabon, Choain.

**Excusés** : Cocat, Cattanéo.

**Auditeur** : Darier.

Le Président Chabert ouvre la séance en évoquant la réception préparée aux camarades des Glières pour le 4 octobre.

Sont donnés les résultats du concours de boules à Saint-Jean-en-Royans le 12 septembre : une coupe pour Saint-Jean-en-Royans et une coupe pour Pont-en-Royans.

Le Président énumère ensuite les différentes cérémonies et activités à venir : le 25 octobre, visite des tombes au Cimetière de Saint-Nizier ; ainsi que les dates des 1<sup>er</sup> et 2 novembre à Grenoble, pour ne pas manquer à la tradition.

La réunion se termine par un appel du Trésorier Cloître pour mobiliser toutes les bonnes volontés en vue d'améliorer les finances de la Section. Discussion ouverte à toutes les suggestions qui pourront être examinées et étudiées.

### Réunion du 6 novembre 1981

**Présents** : Chabert, Bellot, Dentella, Ravinet, Joubert, Chaumaz, Hofman E., Cocat, Montabon, Choain.

**Excusé** : Cloître .

**Auditeur** : Darier.

Le Président Chabert ouvre la séance à 20 h 45 : compte rendu de la visite du Plateau le 4 octobre avec nos camarades des Glières. Il insiste sur le fait qu'il s'agissait d'une rencontre amicale, hors manifestations officielles, qui a permis un rapprochement fraternel entre compagnons de l'armée clandestine.

Sont évoquées ensuite la visite au Cimetière de Saint-Nizier du 25 octobre, les fêtes de la Toussaint à Grenoble, avec le Souvenir Français. Chabert déplore l'absence de nombreux camarades, retenus pour motifs familiaux, mais note la présence du Drapeau des Pionniers. Le 2 novembre, s'effectuait la visite spécialement réservée aux tombes des Pionniers à Grenoble par la Section. Le Président Chabert suggère que cette cérémonie du souvenir ait lieu chaque année également aux cimetières de Fontaine et Sassenage par les Pionniers résidant dans ces communes.

Il est ensuite question des cérémonies du 11 Novembre dont l'horaire est communiqué par le Président Chabert et Dentella.

Après quelques échanges de souvenirs communs entre les membres présents et une évocation des Pionniers disparus, la séance est levée à 21 h 45.

## PARIS

### Activités

**19 octobre** : Réunion de Bureau. Présents : Alcaud, Allatini, Fischer, D<sup>r</sup> Victor. Absent excusé : Guérin.

**1<sup>er</sup> novembre** : Arc de Triomphe (Président Victor).

**5 novembre** : Cérémonie religieuse, synagogue, 44, rue de la Victoire (Alcaud, Torchin, Président Victor).

**10 novembre** : Cour des Invalides. Remises de Légion d'Honneur par Ch. Hernu et J. Laurain (Président Victor).

Réception au Ministère des Anciens Combattants (Alcaud, Torchin, Président Victor, Allatini).

**11 novembre** : Messe en l'Eglise Saint-Louis des Invalides (Allatini).

Cérémonie à l'Arc de Triomphe (Allatini, Président Victor).

**18 novembre** : A la Mairie de Paris, remise des prix du Concours de la Résistance et de la Déportation 1981 (Président Victor).

**21 novembre** : Vingtième anniversaire du baptême de la Promotion Vercors de Saint-Cyr : messe en l'Eglise de la Sainte-Trinité et réception à l'Hôtel Hilton-Suffren (Allatini et Président Victor).

**25 novembre** : Dîner de fin d'année de la Section de Paris. Le Général Le Ray et le Général Costa de Beauregard seront présents.

**2 décembre** : Dîner-débat de la Résistance. Sujet : « Les Médecins de la Résistance » avec le Professeur Paul Milliez et plusieurs Docteurs Résistants et Déportés.

## VILLARD-DE-LANS - RENCUREL SAINT-MARTIN-EN-VERCORS SAINT-JULIEN-EN-VERCORS

**Cours Berriat.** — Le 14 août, jour anniversaire des fusillés du Cours Berriat, la journée commençait par un office religieux à Villard-de-Lans à 7 h 30. En fin d'après-midi, elle se poursuivait à Grenoble par une émouvante cérémonie devant le Monument des Fusillés. Le monde combattant, les personnalités, la municipalité de Villard-de-Lans entouraient les familles de nos martyrs. Enfin à Villard, la journée se terminait par un dépôt de gerbes au Monument aux Morts et l'hommage rendu à chaque tombe de nos Résistants disparus.

S'y étaient associées, cette année, les délégations de Rencurel, Autrans, Méaudre ; nous les en remercions.

**11 novembre.** — La cérémonie anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918 a revêtu un éclat particulier, rehaussée par la présence de la 2<sup>e</sup> Compagnie (Vercors) du 6<sup>e</sup> B.C.A. Elle s'est déroulée dans la ferveur et la dignité. Après l'office religieux célébré par le Père Gente, Ancien Combattant, toutes les associations se sont regroupées avec la population pour le défilé. A la suite des écoliers et de leurs maîtres, la municipalité au complet, M. le Censeur du Lycée Jean Prévost représentant Mme le Proviseur, les pompiers, les drapeaux de toutes les associations de combattants, se rendaient au cimetière et au Monument aux Morts de la Place de la Libération. Le colonel Imart au nom des Anciens Combattants et M. le Maire prirent la parole pour magnifier le sacrifice de ceux qui sont tombés pour la France. Des gerbes ont été déposées par M. Orcel, Maire, par les Présidents des Associations et les Veuves de Guerre. Remise de décorations, sonnerie aux Morts, minute de silence terminaient l'émouvante cérémonie.

Après l'apéritif d'honneur offert par la municipalité, salle de la Coupole, trois Pionniers se

retrouvaient, avec la Section de la 2<sup>e</sup> Compagnie Vercors du 6<sup>e</sup> B.C.A. à l'Hôtel du Centre, où un excellent repas — offert par M. le Maire — leur était servi dans une ambiance très sympathique. Présidé par le Capitaine Pichon du 6<sup>e</sup> B.C.A. et par le Président de l'U.M.A.C. — en sa qualité de Pionnier — il a surtout été question des combats du Vercors. Toutes les réponses se sont trouvées dans la cassette de notre Association, écoutée avec recueillement et émotion, créant des liens bien plus qu'amicaux entre les jeunes et les anciens. Vifs remerciements à Mme Bonzi et au Capitaine Pichon pour leurs gestes délicats et appréciés de tous.

**Mariage.** — Le 3 octobre, Anne Ravix a épousé M. Bernard Joseph. Anne est la fille de notre ami Pionnier André Ravix. Le Bureau s'associe à la joie des familles et présente aux jeunes époux, avec ses félicitations, ses meilleurs vœux de bonheur.

**Générosité.** — Une partie du produit de la quête faite au mariage d'Anne et Jo a été attribuée à la Section locale des Pionniers. Nous remercions vivement les généreux donateurs.

**Vœux de santé.** — Nous sommes heureux de revoir parmi nous, après les dures épreuves physiques qu'ils ont subies, nos amis Guy Fantin et Georges Lavercier. Nous leur souhaitons à tous une prompte et définitive guérison. Nous n'oublierons pas, dans les mêmes vœux, un grand ami des Pionniers, Paul Beaudoin, douloureusement éprouvé lui aussi.

**Deuils.** — Nous avons appris avec tristesse les deuils cruels qui ont frappé deux de nos amis Pionniers : Léon Répellin a eu la douleur de perdre sa mère et Georges Lavercier son beau-père, M. Bourgeois. A Léon et à Georges ainsi qu'à leurs familles, le Bureau et la Section présentent leurs sincères condoléances.

**Rencurel.** — Jean Callet a fait don de la somme de 100 F à la Section de Rencurel, à l'occasion de mariage de son fils Hubert avec Viviane Fanjas. Remerciements et vœux de bonheur aux jeunes époux.



11 Novembre à Villard-de-Lans

avec les chasseurs de la 2<sup>e</sup> compagnie du 6<sup>e</sup> B. C. A (compagnie Vercors)

# Conseil d'Administration

## du samedi 12 décembre 1981

**Présents :** Ravinet G., Répélin M., François L., Darier A., Lambert G., Dentella M., Blanchard J., Chabert E., Bouchier L., Rossetti F., Gaillard C., Manoury M., Valette H., Arribert-Narce E., Bellot P., François G., Guillet A., Drevet F., Buchholzer G., Daspres L., Croibier-Muscat A., D<sup>r</sup> Victor, Cloître H., Sébastiani L.

**Excusés :** Benmati A., Gervasoni T., Laurent P., Seyve R., Pupin R.

**Auditeurs :** Mme Berthet, Colonel Tanant.

Le Président G. Ravinet ouvre la séance à 14 heures.

Après la présentation des excuses, les meilleurs vœux de rétablissement sont adressés par le Conseil au Président Tony, de Villard, qui vient de subir une intervention chirurgicale, avec un mot d'affectueuse sympathie signé des participants.

Le procès-verbal de la réunion du 5 septembre 1981 est adopté.

Les dates des principales cérémonies pour l'année 1982 sont fixées telles qu'elles apparaissent dans le présent bulletin (voir calendrier).

Concernant la Salle du Souvenir à Vassieux, le Secrétaire Darier donne la situation des travaux et la situation financière de la réalisation. Il est également discuté de la mise en fonctionnement pour la saison prochaine qui devra se présenter dans les meilleures conditions.

Le Secrétaire Darier informe le Conseil que les demandes de subvention ont été faites pour l'achat du terrain près du Cimetière de Vassieux. Cette question devra être solutionnée pour la prochaine réunion.

Le Conseil prépare la prochaine Assemblée générale qui se tiendra à Autrans le **dimanche 2 mai 1982**. Le Président de la Section d'Autrans M. Répélin s'occupe des questions matérielles de salle et de repas.

Les membres renouvelables du tiers sortant cette année seront : Benmati, Croibier-Muscat et Ravinet (voir communiqué ci-dessous). Il sera également procédé à des remises de décorations (voir communiqué).

Le Conseil aborde ensuite une question importante qui est la discussion du projet de modifications des statuts et du règlement intérieur. Ce projet sera mis au point à la prochaine réunion pour être communiqué à tous les membres par le bulletin d'avril et proposé au vote de l'Assemblée générale du 2 mai.

La question très importante également du remplacement du Président National à la prochaine Assemblée générale du 2 mai est discutée par le Conseil. Le Trésorier G. François propose la candidature du Vice-Président National actuel L. Bouchier. Cette candidature est enregistrée par le Conseil, avec l'accord de L. Bouchier sous conditions.

La date du samedi 22 mai 1982 est retenue pour l'inauguration de l'« Avenue des Maquis du

Vercors » à Berck-Plage. Le voyage annuel de l'Association sera organisé à cette occasion et préparé par le colonel Tanant (voir communiqué ci-dessous).

Le Trésorier National G. François communique l'état de la trésorerie qui est actuellement déficitaire en fonction des sommes réservées à usage particulier.

Le Conseil décide dès à présent de donner un éclat important aux cérémonies du quarantième anniversaire des Combats du Vercors qui auront lieu en juillet 1984.

Une motion concernant la Grotte de la Luire sera proposée à l'Assemblée générale du 2 mai.

Le Secrétaire Darier rappelle les récentes activités et donne un aperçu des prochaines.

Une délégation du Bureau National assistera à une réunion le 16 décembre concernant le Musée de la Résistance de Grenoble.

La question de l'entretien du Cimetière de Saint-Nizier n'a pas pu être discutée à cause de l'heure tardive.

La prochaine réunion du Conseil aura lieu le samedi 27 février 1982.

Le Conseil avait invité à son siège M. le Préfet de l'Isère, au titre de Président d'Honneur de notre Association. Indisponible, il s'est fait représenter par Mme Joelle Latapie, Directeur Départemental des Anciens Combattants.

### TRÈS IMPORTANT

**Les membres de l'Association (actifs ou participants) qui seraient candidats au renouvellement du tiers sortant des membres élus, à l'Assemblée générale du 2 mai 1982, doivent adresser leur candidature par écrit au siège avant le 25 février 1982.**



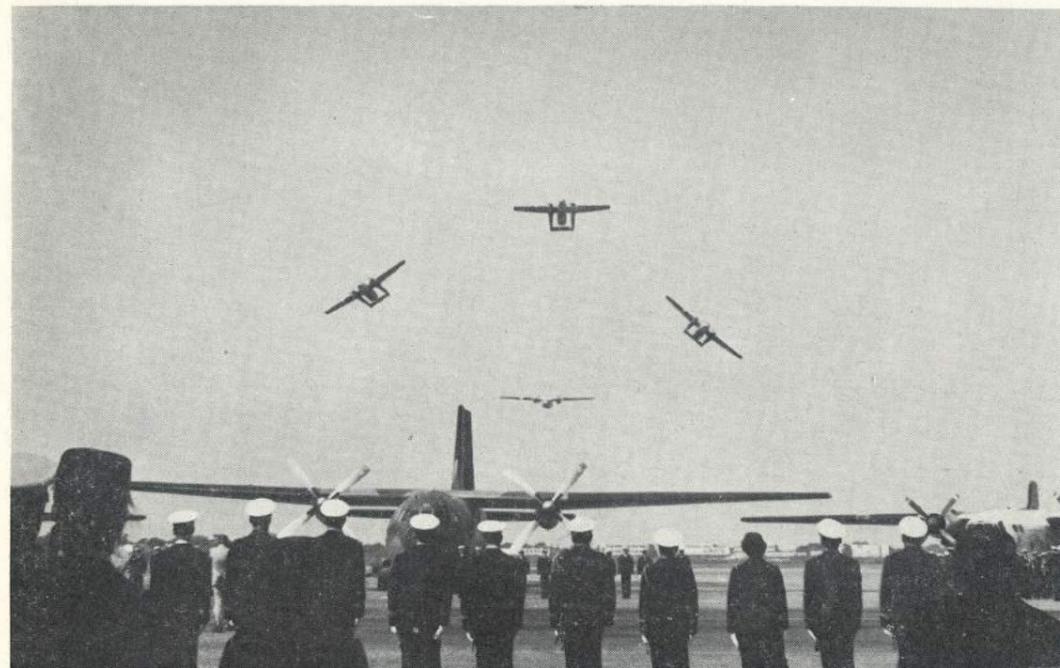
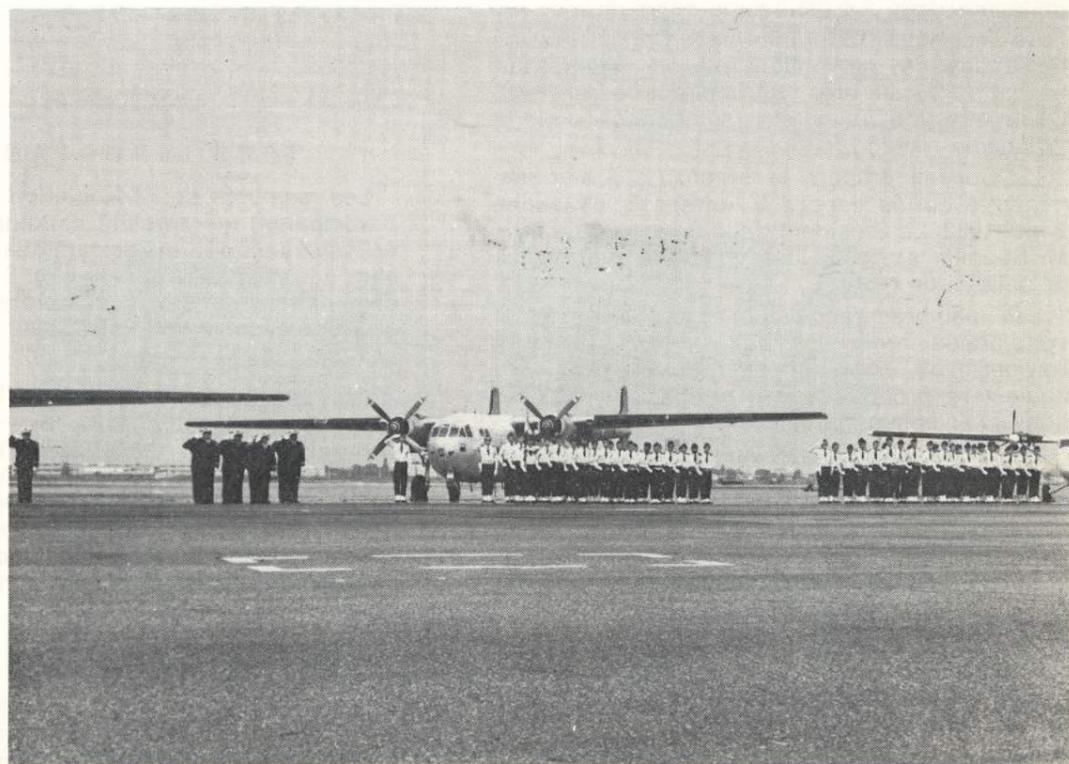
**Les camarades titulaires de la Légion d'Honneur, Médaille Militaire, Croix de Guerre, Croix de Combattant Volontaire 39-45, Médaille de Combattant Volontaire de la Résistance, Médaille de Combattant de la Guerre 39-45, qui désireraient se voir remettre leur décoration à l'occasion de l'Assemblée générale du 2 mai 1982, sont priés de s'adresser au siège avant le 25 février 1982.**



**Les Pionniers intéressés par le voyage annuel de l'Association qui aura lieu du 20 au 23 mai (4 jours de l'Ascension) à l'occasion de l'inauguration de l'Avenue des Maquis du Vercors à Berck-Plage, sont priés de se faire connaître au siège avant le 31 janvier 1982.**



4 septembre 1981 à la Base  
**PRISE DE COMMANDEMENT**



de TOULOUSE - FRANCAZAL  
**A L'ESCADRON "VERCORS"**





---

MAQUIS

---





12 Septembre 1981

CONCOURS DE BOULES A SAINT-JEAN-EN-ROYANS



## **PATOIS DU VERCORS**

### **LA JANDOLINO, LO CORBA ET LO RENA**

La Jandolino demoravo lamo, sous le Col de l'Ar, vei Jean Mathieu. I l'ayot quoqua vacha que fayant vivre la maisonna.

I jou, lo père Chane, de vei lou nobli, passit avei ina carriola. O l'ayot ine boyo que s'éro cassa ina chamba, et comm'o poyo pas la veindre o boucher, o l'ayot assoma, bita lou morciau din y linceu, et o la paasavo din la maison. Comma lou paysan sont tous solidaire — et que ça qu'arrivo à l'un pot arriva à l'autre —, chacun achète son mourcet de chair.

La Jandolino n'in prindii yon et lo biti sur la tablo, comptant lo fare couère per lo gouta à mejou, tandis qu'y l'allavo arregla sa vacha. Y lessi la fenetro uverta.

Lo vieu corba que nichavo sur le fayard de vei Pellat, venio de se reveilla et charchava quoquarin à mijà : in rat o bin in pioussin, quand o vedii lo morcet de chair sur la tabla. O l'adii vite fat de l'arrapa et s'envolait de tota sa zala sur la plus yauta coche de fayard. Mais la Jandolino lo vedii et ossi lesta que l'élecie lii fedii après avé son trayin, pin-sant pocher lii casa la zala, mais o l'ère trop yaut.

Notre corba s'aprestava à fare in bon déjeuner, tot en regardant si personne venio pe lo derinja, quand o l'apercevit lo réna, maigre, tot éclanci, que sortio do boé, et qu'ayo seuramin seinteu la chair.

Lo réna se diyot en lu : « Si poyou me bita qu'eu morcet din la pinsa, me fario bougramin de bien ! » O sonne lo corba : « Bonjou vésin, comme va-te ? T'a deجو fat bonna chasse queu matin ! Siou contint de te rencontra. Te sia si bravon quai l'enveyo de t'embrassa lo bet. Et peu t'a de si bella pleuma que luisont o solei que l'en dirio de perla. Anot, t'ai entindeu chanta, ta vouai si douce comm'ina mesique. Te sia bin lo roé de la forêt... Mais, sia-te miet ? T'intendo pas, pove-te pas parla ? »

Alors lo corba uri son bet et la chair chayit jeuste davant lo réna que se n'emparit promptamin.

Davant que de parti o disî o corba : « Te sia quand bin pas résonable de te lesa entortilla pui quelou que passont, te racontont de baliverna et te fen de complimin. »

In' autre morale d'i quel'histouère per l'agin ei que quand l'en z'a y morcet de chair o bin quoquarin de valou, faut zo sarra.

Que l'en sié richet o pore.

### TRADUCTION :

*La Jandoline habitait là-haut sous le Col de l'Arc, chez Jean Mathieu. Elle avait quelques vaches qui faisaient vivre la maisonnée.*

*Un jour, le père Chane, des Nobles, passa avec une carriole. Il avait une génisse qui s'était cassé une jambe, et comme il ne pouvait pas la vendre au boucher, il l'avait assommée, mis les morceaux dans un drap, et il la vendait chez les voisins. Comme les paysans sont tous solidaires — ce qui arrive à l'un peut arriver à l'autre —, chacun achète son morceau de viande.*

*La Jandeline en acheta un, et le posa sur la table, comptant le faire cuire pour le déjeuner de midi. Elle laissa la fenêtre ouverte, pendant qu'elle allait soigner ses vaches.*

*Le vieux corbeau qui nichait sur le hêtre de chez Pellat venait de se réveiller et cherchait quelque chose à manger : un rat, ou bien un poussin, quand il vit le morceau de viande sur la table. Il eut vite fait de s'en saisir et s'envola à tire d'ailes sur la plus haute branche du hêtre. Mais la Jandoline l'aperçut, et prompte comme l'éclair, lui courut après avec son trident, espérant pouvoir lui casser les ailes, mais il était trop haut.*

*Notre corbeau se préparait à faire un bon déjeuner, tout en regardant si personne ne venait le déranger ; il aperçut le renard, maigre, efflanqué, qui sortait du bois et qui avait sûrement senti la viande.*

*Le renard se disait en lui-même : « Si je pouvais mettre ce morceau dans mon estomac, ça me ferait tellement de bien ! » Il appelle le corbeau : « Bonjour voisin, comment vas-tu ? Tu as déjà fait bonne chasse ce matin. Je suis content de te rencontrer, tu es si beau que j'ai envie de t'embrasser le bec. Et puis, tu as de si belles plumes qui luisent au soleil comme des perles. Hier au soir, je t'ai entendu chanter, ta voix est douce comme une musique. Tu es bien le roi de la forêt... Mais... es-tu muet ? Je ne t'entends pas ! »*

*Alors le corbeau ouvrit son bec et la viande tomba juste devant le renard qui s'en empara promptement.*

*Avant de partir, il dit au corbeau : « Tu n'es tout de même pas raisonnable de te laisser berner par ceux qui passent, te racontent des balivernes et te font des compliments. »*

*Une autre morale de cette histoire pour les hommes est que lorsqu'on a un morceau de viande ou quelque chose de valeur, il faut l'enfermer.*

*Que l'on soit riche ou pauvre.*

*(Communiqué aimablement par Madame Denise Noaro de Rencurel.)*

# La Compagnie " BEN "

Historique sommaire par le Colonel G. BENTRUP

Instituteur lorrain, réfugié à Crest depuis novembre 1940, j'ai été contacté en 1943 par le colonel Arnaud, alias Denis), dont les parents résidaient à Crest, et par le commandant Bénézech (alias Antoine), de la subdivision de la Drôme à Valence.

Avec M. Gilbert Sagniat demeurant, à l'époque, rue des Alpes à Crest, nous avons commencé à recruter des sédentaires, en particulier parmi les réfugiés lorrains et les jeunes des mouvements scouts et sportifs.

Nous eûmes bientôt un solide noyau d'environ quatre-vingts sédentaires, en grande majorité des jeunes, répartis de Crest à Etoile.

Les chefs d'équipe allaient régulièrement s'instruire dans les maquis Pierre et Perrin et à leur tour formèrent leurs camarades sur place.

Le 6 juin, insuffisamment armés, nous gagnons de bonne heure le plateau de Combovin où les premiers parachutages nous sont destinés.

Quelques jours plus tard, bien armés cette fois, nous rejoignons une position préparée de longue date à Vaunaveys, position en éperon, très inconfortable et qui nous obligera à multiplier les gardes.

Pourtant le soir de notre arrivée, nos jeunes sont fourbus ; il a fait très chaud, les charges étaient lourdes et l'entraînement nul. Une décision hardie est prise : mieux vaut pas de sentinelle qu'une sentinelle endormie ; tout dans dans les cantonnements, hommes et matériel, et repos.

Mais notre présence a déjà été signalée.

Le lendemain matin, vers 7 heures, un dimanche, quelques engins chenillés allemands traversent le village, passent devant les cantonnements où personne ne bouge, et repartent : « Villache tranquille ! »

Cela a réussi, la chance est avec nous, elle ne nous quittera plus, une chance insensée.

Mais l'alerte a tout de même été chaude et les jeunes ont compris qu'il s'agissait de se mettre sérieusement au travail. Entraînement physique, étude de l'armement et même ordre serré et maniement d'armes, mais oui, sont tous les jours au programme.

Nos effectifs augmentent et fin juin, lors de l'attaque de La Rochette où est implanté un maquis ami, la compagnie Roger, nous sommes prêts. Mais le manque de liaisons nous empêche d'intervenir ; dès que nous cherchons à progresser nos camarades nous prennent sous le feu de leurs armes.

Pourtant cette nouvelle alerte a été bénéfique en ce sens que quelques-uns des nôtres, pris de pani-

que, ont regagné leurs foyers. C'est mieux ainsi, nous ne leur en voulons pas, au contraire.

L'unité à présent est solide. Elle compte environ 130 hommes, comprend une petite section de commandement et des services sous les ordres du lieutenant Pierre François, un ancien de 14-18, un corps franc que commande un jeune venant d'un B.C.A., le lieutenant Jean Alcouffe et trois sections commandées, la première par le lieutenant Lucien Micoud, un aspirant de 40 et magnifique entraîneur d'hommes, la seconde par le lieutenant Martin, adjudant-chef d'active, et la troisième par le lieutenant Pierre Laurent.

Le 14 juillet, dans la soirée, la compagnie défile à Crest et a fort belle allure. Le regretté François-Jean Armorin dira : « Les anciens du pays ont remarqué que les gens à Bentrup manœuvraient avec plus d'ensemble... Du coup, les familles qui avaient des gamins « chez » le Lorrain s'en gonflèrent d'importance... Des enfants presque, de dix-huit à vingt-deux ans... Et la foule se rendait compte de ce résultat magnifique, qui les applaudissait, les fils, les frères ou les cousins, défilant couverts de poussière, sous les platanes du quai. Marchant quatre de front la tête haute ».

Mais le 20 juillet les choses sérieuses commencent : les Allemands attaquent.

## Vaunaveys, 20 juillet.

Notre position face à la Nationale 538 n'est pas de tout repos et, dans l'après-midi du 20 juillet, l'ennemi est à Vaunaveys. Nous subissons un mitraillage en règle.

C'est là que notre jeune camarade Jean Rousset est blessé. Evacué sur l'hôpital de Die au prix de mille difficultés, il y sera opéré et soigné ; mais malheureusement le 23, les Allemands investissent la ville et fusillent notre ami.

A Vaunaveys, la pression de l'ennemi s'est accentuée et les infiltrations se multiplient. Nos jeunes sont gonflés à bloc, mais la crainte d'être pris à revers nous fait envisager un repli. Une pluie aussi diluvienne que providentielle nous permet de décrocher et, à travers bois, de gagner Gigors où dès 1943, avec le lieutenant Pierre François, j'avais reconnu d'excellentes positions à l'est du village sous le château. Grâce aux mulets et aux chariots à deux roues de la compagnie La Mure, qui ne nous quitteront plus, nous n'avons rien abandonné sur place.

Nous nous installons donc solidement à Gigors et pouvons respirer jusqu'au matin du 27.

## Gigors, 27 juillet.

Ce jour-là, nous venons à peine de congratuler notre camarade Dominique Barral pour ses vingt ans qu'un émissaire de la compagnie Chapoutat vient nous prévenir que les Allemands attaquent en force. Rapidement tout le monde est à son poste et au loin sur la petite route qui mène d'Aouste à Cobonne, nous voyons s'étirer une longue file de camions allemands. Cette fois, ce sera sérieux. Mais nos jeunes sont très calmes et, sur ordre, n'ouvriront de feu qu'au dernier moment, ce qui leur permettra d'infliger, dès le départ, des pertes sérieuses à l'ennemi.

Les Allemands réagissent et cherchent à progresser, mais nos gars sont splendides et tiennent bon.

Malheureusement, deux hommes de la 3<sup>e</sup> section, celle commandée par le lieutenant Laurent et essentiellement formée par des jeunes d'Etoile, sont blessés par des éclats de mortier. Ce sont Gabriel Micoud et Alain Ollagnon. Rapidement pansés par le pharmacien de la compagnie, Maurice Boutarin de Crest, ils peuvent, par la suite, être évacués sur le plateau de Combovin et y être soignés par le docteur Planas (alias Sanglier) qui se trouve là avec sa compagnie.

Mais l'ennemi progresse et le commandant Bénézech (Antoine) me fait transmettre par le capitaine Maurice, son adjoint, l'ordre de repli. Il doit être environ 13 heures et chez nous tout va bien ; les hommes tiennent, ont pris confiance en leurs moyens et leurs positions sont solides. Les Allemands sont très près, mais nos armes les clouent derrière les arbres, maisons ou monticules qu'ils utilisent parfaitement. Là, ils ne craignent rien car nous ne disposons, trois fois hélas, d'aucune arme à tir courbe.

Si nous nous replions à cette heure, ils auront tout loisir de nous harceler et de nous pourchasser sur le plateau, notre seul refuge possible, avant la nuit.

Je demande donc à rester sur place et, ce qui fut pour nous la « bataille de Gigors » continue.

Elle continuera jusqu'au soir, au moment où des éléments allemands venus de Suze risquent de prendre Gigors à revers.

A présent nous décrochons, bien protégés dans notre repli par la 3<sup>e</sup> section qui, adossée au parc à munitions, peut se permettre de tenir les Allemands sous un feu nourri. D'ailleurs peu après, l'ennemi lui aussi bat en retraite. C'est réussi.

Nous avons deux blessés mais les paysans de la Rivière, réquisitionnés par les Allemands pour la récupération des cadavres, en dénombrent soixante-dix-huit !

Le mot de « bataille » précédemment employé n'a donc rien de prétentieux, pas plus d'ailleurs que

celui de « victoire », car c'est bien une « victoire » que nos gamins ont remportée sur l'ennemi.

Et c'est très justement que, dans un récit de cette bataille paru dans les numéros 24 et 25 du « Résistant de la Drôme », un journal de l'époque, le lieutenant Micoud conclut : « Nos deux uniques blessés, qui devaient d'ailleurs s'en tirer largement malgré les circonstances difficiles, étaient vraiment bien payés. »

Mais il ne s'agit pas de nous endormir sur nos lauriers. L'ennemi ne se tiendra pas pour battu et notre position sur le plateau de Combovin n'en est pas une. Il faut changer de secteur.

Par Beaufort, dont au passage nous saluons les ruines, et l'Escoulin, nous gagnons Saint-Julien-en-Quint, avec la compagnie Sanglier. La compagnie Perrin garde le passage des Tourettes au nord de Sainte-Croix, mais nous sommes dans une espèce de cul de sac dont nous avons hâte de sortir.

Nous avons encore eu la chance avec nous notamment lors de notre longue marche sur Saint-Julien-en-Quint, marche souvent faite sur un itinéraire très découvert, mais cette chance nous favorisera-t-elle encore ?

Les Allemands sont devant nous dans la vallée de la Drôme, ils sont derrière nous à Vassieux et signalés au col de la Bataille. Vivre cachés dans les bois ne nous convient pas. Les gars s'énervent, sont mal à l'aise. Il faut sortir de là. Mais comment ?

Nous optons pour la fluidité relative car nous ne pouvons livrer nos jeunes à eux-mêmes.

Section par section, moi-même marchant avec le corps franc, nous gagnons le col de Baccus où la compagnie se regroupe à gauche de la route Plan-de-Baix-Léoncel, face à La Vacherie.

Sur notre droite, au Chaffal, nous prenons contact avec une compagnie amie, la compagnie Chrétien ; compte tenu du relief, nous n'avons guère à nous garder sur notre gauche ; sur nos arrières enfin se trouvent des éléments du bataillon.

Ce n'est pas une position idéale, mais nous nous sentons tout de même nettement mieux qu'à Saint-Julien-en-Quint. Ici, nous pouvons « voir venir ». Le ravitaillement laisse à désirer et nous devons nous soumettre à une cure de lait et de viande sommairement préparée, mais malgré cela nos gars ont retrouvé le moral.

## Le Chaffal, 9 août.

Dans la soirée du 8 août, je me trouve dans une des rares fermes du secteur quand se présente un habitant de La Vacherie (ou de Léoncel ?). Cet homme, envoyé par les Allemands, avertit le fermier d'avoir à conduire le lendemain à l'aube ses bêtes à Léoncel.

Notre fermier est navré — son troupeau est d'importance — mais résigné.

Personnellement je le suis beaucoup moins ; l'ennemi veut nous couper les vivres.

« Dites-donc aux Allemands qu'ils viennent les chercher » dis-je à l'émissaire qui, bien embêté, reprend sa route.

Viendront-ils, ne viendront-ils pas ? Soyons sur nos gardes. J'envoie un agent de liaison prévenir la compagnie de droite et nous prenons nos dispositions.

Le lendemain matin, l'attente n'est pas longue.

L'ennemi est tout près et attaque la compagnie Chrétien.

Nos F.M. crachent et une fois encore nos tireurs s'avèrent des plus efficaces.

Heureusement, car il ne s'agit pas d'ouvrir à l'ennemi la route de Plan-de-Baix où se trouve l'infirmerie du bataillon.

Vers midi les Allemands se replient et, au passage, saccagent La Vacherie.

Là encore le manque de liaison a joué.

Notre 3<sup>e</sup> section, en réserve, aurait aisément pu couper la route de Léoncel à l'ennemi et le prendre à revers si elle avait pu être actionnée plus rapidement. Mais les liaisons ne peuvent se faire que par homme et le terrain ne se prête guère aux déplacements rapides. Dommage...

Le calme revenu, nous reprenons contact avec la compagnie Chrétien qui a hélas subi des pertes sérieuses, et avec nos amis de Plan-de-Baix.

Mais l'ennemi a regagné la vallée ; nous allons nous aussi quitter le plateau.

Les fermiers bien anxieux lors de notre arrivée — et cela se comprend — voudraient nous garder à présent. Nous irons leur rendre visite après la libération qui, avec le débarquement en Provence, ne saurait tarder.

Et nous revoilà sur la Nationale 538, à Vaunaveys, puis à Montmeyran où, après une douche bienfaisante, oh combien, je reçois les premières fleurs. Nous les porterons au Monument aux Morts au milieu d'un grand afflux de population.

### **Plateau de Billard, 25 août.**

Et c'est le 25 août, la première marche sur Valence.

Par Beaumont, en liesse, nous gagnons le Plateau de Billard, mais sommes bientôt pris sous le feu de l'ennemi.

Nous avons enfin un mortier, mais le premier obus que nous tirons est un... fumigène ! Bien sûr, les notices en anglais ne sont pas comprises par tous.

Un engin chenillé, probablement en panne, est abandonné par les Allemands, mais quelques heures plus tard quand nous nous en approchons, il est à nouveau occupé et comme la progression semble laborieuse, l'ordre de repli nous arrive en fin de journée.

Nous nous replions sur Montvendre et Barcelonne où nous demeurerons jusqu'au 30.

A peu de distance, sur la Nationale 538, les convois allemands se succèdent en direction du nord et je dois freiner l'ardeur de mes chefs de section.

A quoi bon ; nous ne sommes pas de taille et surtout je crains les représailles.

Le 30, nous mettons le cap sur Chabeuil, base de départ pour Valence.

### **Libération de Valence, 31 août.**

Et c'est ainsi que dans la nuit du 30 au 31 août, nous nous mettons en route pour notre dernière opération la plus facile certainement, mais non la moins mouvementée. Vous allez pouvoir en juger.

Vers 2 heures du matin, branle-bas de combat.

En route pour Valence par la Départementale 176, puis la Nationale 538.

Dans la nuit, le convoi s'organise et avec l'état-major du bataillon qui nous accompagne, nous roulons tous feux éteints.

A Malissard, nous tombons sur un barrage américain ; grâce à ma connaissance de la langue allemande nous nous expliquons très bien ; mais nous voici en queue de convoi.

Et c'est ainsi que, peu après, la voiture dans laquelle je me trouve avec le commandant Bénézech (Antoine) encore couvert des pansements d'une récente blessure, est entourée de soldats en armes. « Lyon ? Lyon ?... » Encore des Américains qui cherchent la route de Lyon.

Je descends de voiture pour, à la lueur des veilleuses, les renseigner au moyen de ma carte.

Mais cette fois, les Américains portent des grenades à manche ; ce sont des Allemands.

Dans la voiture, on s'en rend compte et j'entends le bruit caractéristique d'une mitrailleuse qu'on arme.

Les Allemands s'énervent et veulent rapidement connaître leur route.

Que faire ? Nous n'avons guère de chances de nous en tirer.

Je feins donc de toujours prendre mes interlocuteurs pour des amis et les dirige sur le barrage de Malissard que nous venons de quitter il y a peu de temps.

Ils disparaissent dans la nuit comme par enchantement pendant que d'un bond je saute dans le fossé tout proche. Quelques camarades m'y rejoignent.

Nous n'entendons rien, aucun coup de feu ; nos amis américains les ont sans doute cueillis, ce qui d'ailleurs a dû combler d'aise et les uns et les autres. Pour notre bonheur, ces Allemands-là n'avaient plus le feu sacré !

Nous regagnons notre voiture et remontons rapidement une partie du convoi pour nous y intégrer et progresser avec la compagnie.

Nos gars ont déjà fait des prisonniers ; assez facilement d'ailleurs. Croisant notre convoi et reconnaissant des véhicules allemands, ils étaient montés sur les marchepieds sans se douter que les véhicules avaient changé de propriétaire...

Peu avant l'aube, je lance une fusée pour, comme convenu, avertir les maquis de l'Ardèche de notre attaque sur Valence. Mais tous mes gars n'étaient pas prévenus et il s'ensuivit une petite panique, panique que j'aurais facilement pu éviter avec un peu plus d'expérience.

Le jour est maintenant levé. Notre progression se poursuit à pied à présent, de chaque côté de la route, mais sans histoire, et nous entrons dans Valence par les rues Pont-du-Gât, Faventines et des Alpes.

Sur l'avenue, que nous atteignons très vite, nous faisons encore quelques prisonniers, des Allemands qui dorment sur les bancs.

Il est à peine 6 heures et demie et nous voilà les premiers dans Valence.

Des accrochages se produisent encore vers le Champ-de-Mars où la section Martin capture une prolonge d'artillerie et ses servants.

Mais voici les volontaires des milices patriotiques qui font leur apparition, une apparition courageuse certes, mais hélas bien désordonnée. Ils nous gênent considérablement en traversant nos champs de tir.

Les prisonniers affluent nombreux.

Sur la place, près de la poste, l'un d'eux gît blessé.

Comme je m'approche, il sort un revolver qui avait échappé à une fouille trop sommaire mais un de mes gars est plus prompt que lui...

Le colonel de Lassus (Legrand) arrive avec son état-major ; les drapeaux apparaissent un peu partout. C'est fini.

Fini, pour la compagnie Brentrup, et la citation élogieuse attribuée à l'époque à son chef est surtout un hommage à la valeureuse unité qu'il eût l'honneur de commander.

« Officier splendide : a fait preuve de courage et manifesté de très grandes qualités manœuvrières, infligeant des pertes sérieuses à l'ennemi à Vaunaveys. A réussi à garder toutes ses positions à Gigors. A fait de sa compagnie une unité de premier ordre. »

En conclusion, notre action ne fut pas tellement une action de guerilla : nous eûmes tant à Vaunaveys qu'à Gigors surtout une mission de défense ; nous devions tenir pour interdire l'accès du Vercors.

Et c'est forts de l'expérience acquise au cours de nos combats que bon nombre de nos jeunes ont continué vaillamment la lutte dans les rangs de la première armée ou de la division alpine.

## Rives

### HISTOIRE DU PREMIER CORPS FRANC D'Auvergne

Le « **M.U.R. d'Auvergne** » (Mouvements Unis de Résistance) vient d'éditionner en un beau livre de 186 pages l'histoire du premier corps franc, telle qu'elle avait été contée à l'époque dans ce journal.

On trouvera dans cet ouvrage vingt-huit récits passionnants : raids contre l'ennemi, destructions d'usines, de trains ou de lignes électriques, évasions spectaculaires, organisation des maquis et de la Résistance en Auvergne.

L'écriture est alerte et traduit tantôt l'exaltation des expéditions dangereuses, des réussites de coups de mains, et tantôt la déception, l'amertume des échecs, comme aussi l'émotion devant la disparition, au fil des jours et des actions, de camarades qui tombent ou sont capturés par l'ennemi.

Extrayons du préambule de l'ouvrage ce paragraphe qui exprime toute la valeur du combat de nos camarades d'Auvergne :

*« L'Auvergne, comme le Vercors ou la Savoie a étonné les Alliés, qui n'avaient jamais cru très sérieusement à la libération de ces provinces par elles-mêmes... et pourtant ni Américains ni Anglais n'ont eu à venir, faire, comme on dit en style militaire, le nettoyage de l'Auvergne... Les Auvergnats s'en sont chargés eux-mêmes, et, dès le début de septembre 1944, les derniers Allemands étaient reconduits à la porte de chez nous avec tous les honneurs qu'ils étaient en droit d'espérer... »*

Les lecteurs intéressés peuvent se procurer ce livre en le demandant au siège de l'Association, 26, rue Claude-Genin, 38100 Grenoble. Prix : 50 F plus 10 F de port.

### NOUS ÉTIONS CENT CINQUANTE MAQUISARDS par Lucien Micoud

L'historique succinct de la compagnie « BEN » dû à celui qui l'a commandée, le colonel Brentrup, et que l'on peut lire dans ce numéro, donnera peut-être l'envie à nos lecteurs de connaître plus de détails sur la constitution, la vie et les combats de cette unité.

Ils pourront satisfaire leur curiosité en lisant l'ouvrage écrit par l'un des participants, notre camarade Lucien Micoud.

Pierre de Saint-Prix, dont on sait qu'il fut le Préfet de la Drôme à la Libération, lui a donné une préface chaleureuse et enthousiaste, mais aussi de haute tenue. Elle annonce un récit très vivant, où l'on sent la plume du journaliste, mais qui n'empêche nullement, parce que l'auteur a vécu lui-même et surtout senti les événements, d'y trouver aussi l'esprit, la fraternité et toute l'émotion de l'aventure exceptionnelle de la Résistance.

Tous ceux de la Compagnie Ben ont pris les armes, comme des milliers d'autres patriotes dans toute la France, et se sont battus du mieux qu'ils le purent.

Il est bon que la trace écrite en témoigne pour les générations futures, tant dans les grandes lignes des principaux épisodes dit historiques, que dans les anecdotes souvent significatives et révélatrices qui font la « petite histoire », celle que l'on pourrait appeler aussi bien « l'histoire des petits ».

Pour se procurer cet ouvrage, on peut s'adresser directement à l'auteur : Lucien Micoud, Les Pêcheurs, Etoile-sur-Rhône, 26800 Portes-lès-Valence.

# Carnet de route

Pendant la période du maquis, beaucoup de nos camarades ont tenu leur journal. Ce furent souvent de simples notes écrites hâtivement et plus ou moins au jour le jour. Mais on y retrouve la plupart du temps, en fonction de la personnalité de l'auteur, l'état d'esprit du maquisard, ses préoccupations et ses joies journalières exprimées à chaud.

Nous avons pensé reproduire ici le carnet de route d'Albert Savio, malheureusement décédé il y a quelques années, qui nous a aimablement été communiqué par son épouse, membre participant de notre Association. Nous n'avons absolument rien voulu changer au texte, étant très important de lui conserver la spontanéité, comme parfois la naïveté, la précision ou l'imprécision, qui lui donnent entière valeur de témoignage vécu.

Dans ce tout petit carnet à feuilles détachables (10 cm X 7 cm), un certain nombre de pages manquent. Elles ont peut-être été égarées ou détruites. Et c'est ce qui peut expliquer les vides des mois de mai, juin et juillet.

Néanmoins, les anciens maquisards d'Autrans seront probablement heureux de revivre quelques-unes de leurs journées d'il y a trente-sept ans.

Savio Albert, 1<sup>re</sup> compagnie, 1<sup>re</sup> section.

1 torchon, 1 chemise, 1 veste treillis, 2 cartouchières (90 cartouches), 1 caleçon, 1 pull, 200 cartouches F.M., 3 grenades, 1 baudrier.

Autrans.

Je suis monté le samedi 1<sup>er</sup> avril 1944.

**Samedi 1<sup>er</sup> :**

Arrivée.

**Dimanche 2 :**

J'ai fait du ski.

**Lundi 3 :**

Je suis allé au ravitaillement et tirs l'après-midi.

**Mardi 4 :**

Je suis allé déménager l'ancien camp, couper du bois.

**Mercredi 5 :**

J'ai pris la garde de 6 heures à 8 heures. (Ici une adresse) : Silvini Albert, 43, quai du Drac, Fontaine.

Alerte douteuse : A .—

Alerte solide : Z ——. .

Compris : S N . . . —.

Non compris : K —.—

**Vendredi 14 avril :**

Alerte. Départ pour Naves.

**Samedi 15 avril :**

Nous sommes sur la crête. Nous voyons Romans et Poliénas en face.

**Dimanche 16 avril :**

Au-dessus de Saint-Quentin, garde des sacs pendant que le reste va à l'avion.

**Lundi 17 avril :**

Nous avons enterré les aviateurs anglais vers le Bec de l'Orient. Sépulture des aviateurs anglais au nombre de 7.

**Mardi 18 avril :**

Alerte en croyant qu'il y avait des miliciens et retour dans la nuit aux fenêtres.

**Samedi 28 avril - Dimanche 29 avril :**

Dans la nuit, des avions qui parachutaient sont passés sur notre baraque pour le parachutage

d'Autrans à Méaudre. Nous avons entendu l'alerte à Grenoble, ainsi que le dimanche dans la matinée.

**6 juin 1944 :**

Débarquement des troupes alliées dans la région de Caen.

**8 juin :**

Plénouze - La Croix Perrin de nuit pour barrer la route.

**9-10 juin :**

Marche de nuit pour occuper nos positions Plénouze-Sornin-La Rivoire.

**14 juillet :**

Les Allemands bombardent et mitraillent toute la journée.

**21 juillet :**

Attaque des boches sur le Vercors.

**Samedi 5 août :**

X. et Aimé Capra sont descendus en permission, retour lundi avec nos colis.

**Dimanche 6 août :**

Je suis allé au ravitaillement vers La Croix Perrin.

**Lundi 7 août :**

Je me suis fait rendre mes 100 F. Je me suis disputé avec Antoine.

**Mardi 8 août :**

Embuscade entre Lans et Villard-de-Lans. Rien vu.

**Mercredi 9 août :**

Les boches disent que nous ne sommes pas des dissidents, mais des terroristes, des vrais terroristes qui crèvent les yeux, cassent les dents, coupent les bras et les jambes. Ils savaient que nous étions 36 hommes, mais jamais ils n'ont osé approcher de notre baraque qui était à trente minutes de l'Achard.

Embuscade au-dessus de Lans. Tir sur des boches. Plusieurs touchés avec des chevaux. Pas un de chez nous touché malgré une vive riposte à la mitrailleuse et au mortier. Bon retour vers 10 h 30.

(Ici dans la marge, écrit après coup) 22 morts, 20 blessés graves et 10 blessés légers chez les boches.

**Jeudi 10 août :**

Je suis allé chercher deux moutons à la Molière au berger. Nous avons vu à notre camp deux autres parachutistes français.

**Vendredi 11 août :**

J'ai reçu le colis (pêches, tomates, pommes, cacao, maïs, farine, eau de vie), j'ai fait descendre la farine, un couteau à filet de sole, une chemisette, une serviette, deux courroies de vélo, un foulard (reportés par Lucien et Bambo). Départ en permission samedi 12 août.

**Samedi 12 août :**

Groupe 1 : Patrouille des Fenêts aux Jarrands. J'étais de garde sur Autrans. Lucien et Raymond sont partis en permission.

**Dimanche 13 août :**

J'étais de garde autour de la baraque de 2 heures à 4 heures. J'ai vu 22 étoiles filantes. Le soir, les groupes 2 et 3 sont partis pour une embuscade vers Saint-Nizier.

De garde de 12 heures à 14 heures.

Le parachutiste nous raconte ce qu'étaient les commandos. Ils ont des vêtements camouflés jaunes, verts, etc. ; le visage et les mains noircis ; des souliers pneumatiques et tuent les sentinelles à l'arme blanche. Ils nous font voir les coups à faire. La prise d'une villa (deux généraux et cinq officiers) par quatre commandos (un commandant anglais et trois français).

Nous avons entendu un bombardement lointain. Des femmes d'Autrans qui sont allées avec des boches ont été tondues et exposées sur la place avec des passantes.

**Lundi 14 août :**

Nous sommes réveillés à 8 heures. Rien vu jusqu'à midi. Nous remontons pour manger à 13 h 45. Mady et Laplonge reviennent de l'eau et apprennent qu'un camion boche doit passer à 14 heures. Nous descendons en position. A peine arrivés, ils arrivent. Laplonge et Edmond tirent. Laplonge est blessé à la jambe. Il reste dans le bois avec Didier et Antoine. Nous filons au-dessus de Lans. Nous retraversons la plaine de Lans vers 22 heures et nous couchons aux Egaux.

**Mardi 15 août :**

Départ à 5 heures. Arrivée aux Fenêts vers 7 h 30.

Débarquement des troupes alliées en Méditerranée entre Nice et Marseille sur un front de 160 km et 30 km de profondeur.

**Mercredi 16 août :**

Retour de Didier et Antoine. Bombardement de Grenoble sur Merlin-Gerin.

Nous apprenons qu'il y a eu deux morts et plusieurs blessés vers La Croix Lichou (Saint-Nizier). Pas de civils touchés car il y en avait dans le camion.

**Jeudi 17 août :**

Je prends la garde de 6 heures à 8 heures et nous faisons la cuisine avec André. Le groupe 1 part en embuscade vers Saint-Nizier.

**Vendredi 18 août :**

Cuisine (André).

Nous avons entendu des coups de F.M. Le groupe 1 a eu un accrochage avec les boches vers Saint-Nizier. Treize morts boches et autant de blessés.

**Samedi 19 août :**

Les boches partent de Villard-de-Lans. Bruno et Jean partent en permission.

**Dimanche 20 août :**

Nous entendons un bombardement formidable.

**Lundi 21 août :**

Préparatifs pour les positions à Saint-Gervais.

**Mardi 22 août :**

Prise de Grenoble par les Alliés. Nous descendons vers Saint-Gervais.

**Mercredi 23 août :**

Nous nous tenons prêts pour un départ. Bruno, Jean, René, Maurice arrivent d'Autrans. Jean a fait trois prisonniers en montant de Sassenage.

**Jeudi 24 août :**

Départ de Saint-Gervais pour La Côte-Saint-André. De 16 heures à 22 heures pour le voyage. Repas pris avec X. et le chauffeur.

**Vendredi 25 août :**

Les personnes de la ville sont très aimables avec nous. Nous sommes invités à passer la soirée chez des personnes pour écouter le piano. Je suis de garde au cantonnement pendant le repas de midi à l'hôtel. Le soir aussi.

**Samedi 26 août :**

J'ai dansé dans la soirée. Invitation pour danser le lendemain. Un monsieur nous a offert quatre pernod plus un à l'hôtel.

**Dimanche 27 août :**

Repas à l'hôtel. De garde de 18 h 30 à 22 heures. Danse l'après-midi. Le soir invitation pour danser.

**Lundi 28 août :**

Garde de 22 heures à 24 heures à La Côte-Saint-André. Le chauffeur part pour Grenoble avec Edmond et Lulu. Ils m'amènent un pantalon, un maillot, une chemisette, un couteau.

**Lundi 29 août :**

Départ de La Côte-Saint-André à 14 heures pour Beaurepaire. Nous sommes envoyés à Beaurepaire pour attaquer des blindés boches. Nous n'avons que mitrailleuses, fusils mitrailleurs, fusils, mitraillettes contre tanks, autos blindées, chenillettes, mortiers, aviation. Nous ne pouvons résister (C 1 - C 3). En arrivant dans la ville, la mitraille était déjà commencée. Nous attaquons à 15 h 30 jusqu'à 17 heures. Repli jusqu'à Pommier de Beaurepaire vers 20 h 30 où nous passons la nuit. Georges est blessé à la cuisse (légèrement). Nous sommes à demi encerclés par les blindés boches. Repli très mouvementé. A peine arrivés, nous sommes mitraillés et pris à coups de mortier. Georges est replié sur Grenoble.

**Mercredi 30 août :**

Garde de 1 heure à 2 h 30 avec Mady. Nous partons de Pommier de Beaurepaire pour Rives. Nous avons rencontré des Américains en route. Nous sommes à l'école de filles de Rives. J'ai trouvé un stylomine à l'école. La Compagnie (C 1, C 3, C 5, C 7), le capitaine Dufau, Didier, Robert, partent pour la Côte-Saint-André, pour ramener quelques affaires qui étaient restées. Aimé Genevois téléphone à Sassenage, fait donner le bonjour à tout le monde.

J'ai parlé à l'oncle et la tante à Mady. J'ai aperçu M. Neyret. Il est passé pas mal de troupes américaines en direction de Lyon.

**Jeudi 31 août :**

Je suis allé au coiffeur. Il est repassé des troupes américaines. Nous attendons le général commandant les forces dissidentes débarquées, De Lattre de Tassigny.

M. Neyret nous a payé l'apéritif. J'ai vu Mme Rocchini et M. Genevois. J'ai eu une paire de chaussures semelle de crêpe et deux paires de chaussettes. Edmond, Albert, Lulu sont arrivés ce matin de Grenoble (en voiture). Les Américains nous ont envoyé des cigarettes. Nous apprenons que nous devons partir le lendemain à 6 heures. Nous sommes allés (Edmond, Albert, André) jouer à la belote à la Taverne (Rives). Un Américain danse le swing.

**Vendredi 1<sup>er</sup> septembre :**

Nous sommes partis de Rives à 7 h 40 et sommes arrivés à 11 h 20 à Crépol (en car). Nous repartons l'après-midi pour Montfalcon (en camion). Nous avons acheté 1 kg de miel chacun (100 F) (Noël et Albert) et 2,500 kg pour la Section.

**Samedi 2 septembre :**

La section fait les pluches pour la compagnie. Nous couchons vers Vénissieux.

**Dimanche 3 septembre :**

Entrons à Lyon. Acclamations. Nous occupons la gare de Perrache.

Nous arrêtons plusieurs miliciens et miliciennes. Le chef de la salle des tortures à Montluc

est arrêté après un vif combat. Nous l'emmenons. En cours de route, nous le bagarrons.

Avec de l'A.S., j'arrête un de la Gestapo. Le soir, patrouille et nous dansons.

**Lundi 4 septembre :**

Je monte la garde avec Mady avenue Berthelot. Bagarre avec des miliciens à l'Hôtel-Dieu. Des Américains mitraillent. Le feu se déclare à l'Hôtel-Dieu.

**Mardi 5 septembre :**

Nous défilons dans Lyon. Prise d'armes place Bellecour. Le général De Lattre de Tassigny.

Edmond et moi allons dans des boîtes de nuit dans la soirée.

**Mercredi 6 septembre :**

Nous faisons la rencontre de Mlle Janine Huaux, Edmond, Marcel, Yvon, André, Albert, et nous invite chez ses parents. Nous buvons du vin, du beaujolais et mangeons des biscuits. Nous sommes invités pour l'après-midi, mais nous ne pouvons y aller pour cause de départ pour Renage. Nous allons nous excuser, Marcel, Albert et nous emmenons René. Janine nous offre un digestif (marc). Elle nous prend en photo et nous emmène prendre le tramway en nous disant de lui écrire.

Arrêt à La Côte-Saint-André et à Montfalcon où nous dînons.

Gilbert et Antoine sont blessés par Tarzan — C 7 — accidentellement à Lyon.

*Ici s'arrête le « carnet de route » d'Albert Savio. Sur deux autres petites pages, il avait recopié le « Marchons au feu camarades » :*

Marchons au feu, camarades,  
Marchons au feu hardiment bis  
Par delà ces fusillades  
La liberté nous attend. bis

**I**

Place aux vrais fils de la terre  
Place aux enfants du labeur  
Afranchissons tous nos frères  
Sera le cri du vainqueur.

**II**

Longtemps tirés à la chaîne,  
La faim nous a tourmentés  
Assez, assez de nos peines,  
Nous saurons nous libérer.

**III**

Car les puissants de ce monde  
N'œuvraient que par nos outils ;  
Dans la révolte qui gronde  
Nous chargerons les fusils.

**IV**

Brisons enfin l'insolence  
Des nobles et des richards ;  
En terre plantons la lance  
De notre rouge étendard.

**V**

Dans nos plus hautes montagnes,  
Nous avons pris le maquis,  
Pour échapper à l'Allemagne  
Et ne pas être asservis.



Bleuet, muguet, coquelicot...

Cocardes aux boutonnères ; frères bouquets pieusement déposés sur les tombes ; rubans sur les gerbes aux pieds des monuments ; écharpes des maires ; linceuls sur les catafalques ; petits drapeaux agités sur le passage des Chefs d'Etats ; grands drapeaux montant aux mâts des stades ; jusqu'au plus grand ondoyant comme les vagues de la mer sous les voûtes de l'Arc de Triomphe.

Couleurs des jours de fête, couleurs des jours de deuil... couleurs de notre pays.

\*  
\*\*

Images de tous les pays du monde qui se sont donnés des couleurs aussitôt qu'ils eurent marqué leurs frontières, le plus souvent dans le sang et par la mort des hommes.

Ainsi furent créées les patries et leurs symboles qui ont suscité tant de grandes actions, mais provoqué aussi tant de drames car la première limite tracée dut faire naître, en même temps, le premier conflit.

La valeur, l'existence, la raison d'être de ces couleurs sont parfois contestées. C'est « rétro ». C'est vieux jeu. Les années 2000, la société et les mœurs modernes vont balayer tout cela. C'est ce que disent quelques-uns.

On dit aussi que la science, l'art, le sport n'ont pas de patrie, ne connaissent pas de frontières.

Pourtant, dans la salle où l'on remet les prix Nobel sont disposés les emblèmes nationaux ; lorsqu'on cite un musicien, un peintre, un écrivain, on ajoute à son nom l'adjectif qui qualifie son pays ; lorsqu'un athlète monte sur le podium, un drapeau est hissé au mât. Dans les luttes pacifiques comme dans les luttes armées, il y a toujours un drapeau.

Cette contestation vient peut-être aussi du fait qu'il est des drapeaux qui flottent sur des pays qui ne connaissent ni bonheur, ni liberté, ou que d'autres se déshonorent par l'esprit dominateur et les actes criminels de ceux qui les brandissent.

Il est des partisans de la suppression des couleurs et des frontières. Peut-être même — sait-on jamais — si on organisait un référendum libre sur toute la planète pour solliciter ceux qui voudraient devenir citoyens du monde, en compterait-on une forte majorité ?

Mais on se heurte alors au mot d'indépendance. Chacun veut la sienne, tout en sachant bien qu'en l'état des choses, elle est une utopie. Il est facile de comprendre en effet que, les richesses indispensables à la vie du monde étant très inégalement réparties — ou les frontières étant mal faites — chacun dépend des autres pour ce qu'il n'a pas. Et l'existence des nations ne devient plus alors qu'un marchandage, de commerce ou de politique, lorsque le but, pour les pays comme pour les hommes, est d'avoir plus d'argent, donc plus de bombes que le voisin.

Il ne faut pourtant pas oublier que les grands empires sont des monstres qui veulent toujours grossir, mais finissent un jour par éclater. Ce ne sont pas les Chefs des plus petits Etats qui ont le plus besoin de protection lorsqu'ils sortent de leurs palais. Et l'Histoire est pleine de grands et de décadences...

A l'inverse des partisans de la suppression des frontières, il existe ceux qui voudraient en créer. Rien que chez nous, par exemple, quelques Corses, Basques, Bretons réclament leur propre patrie. Il serait à craindre, en dehors de toutes les bonnes raisons qu'ils peuvent avoir, que leur situation véritable ne soit qu'illusoire. Contradictoirement semble-t-il, la multiplication des frontières diminue en réalité, au bout du compte, l'indépendance d'autant.

Et puis, avec d'autres couleurs, les drapeaux seraient remplacés par d'autres emblèmes, bannières ou étendards, pavillons ou totems.

\*  
\*\*

Il devrait être pourtant plus raisonnable de donner aux couleurs leur sens et leur utilité véritables : représenter chaque pays mais surtout être au service de tous

Bulletin Trimestriel  
« LE PIONNIER DU VERCORS »  
26, rue Claude-Genin  
38100 GRENOBLE

**ABONNEMENT DE SOUTIEN**  
**« HORS PIONNIERS »**

Nom ..... Prénom .....  
Adresse .....  
Code postal .....

Règlement ci-joint par  mandat  
 chèque bancaire  
 virement postal  
au compte 919-78 J Grenoble

de la somme de ..... 20 F

donnant droit au service du Bulletin Trimestriel  
« LE PIONNIER DU VERCORS »  
pour l'année 1982.

Soutien au Bulletin ..... F  
Don à l'Association ..... F  
Total ..... F

**A faire parvenir à l'adresse ci-dessus**  
**dans les meilleurs délais**

(A détacher)

ASSOCIATION NATIONALE DES PIONNIERS  
ET COMBATTANTS VOLONTAIRES  
DU VERCORS  
26, rue Claude-Genin  
38100 GRENOBLE

**MEMBRE DE L'ASSOCIATION**  
**COTISATION 1982**

A adresser dans les meilleurs délais soit  
au Trésorier de Section pour ceux qui  
adhèrent à une Section locale, soit à  
l'adresse ci-contre pour les membres  
« Hors Section ».

Nom ..... Prénom .....  
Adresse .....  
Code postal .....

Verse ce jour par  mandat  
 chèque bancaire  
 virement postal  
au compte 919-78 J Grenoble  
la somme de ..... 40 F

Montant de sa cotisation 1982 à l'Association  
donnant droit au service du Bulletin Trimestriel  
« LE PIONNIER DU VERCORS ».

Soutien au Bulletin ..... F  
Don à l'Association ..... F  
Total ..... F

**CALENDRIER 1982**  
**DES PRINCIPALES CÉRÉMONIES ET MANIFESTATIONS**

Janvier	Anniversaire Chavant à Grenoble	Dimanche 31 janvier 1982
Février		
Mars		
Avril		
Mai	Assemblée Générale	Dimanche 2 mai 1982
Juin	Saint-Nizier - Valchevrière	Dimanche 13 juin 1982
Juillet	Anciens des Pas de l'Est à Gresse Vassieux Pas de l'Aiguille	Dimanche 4 juillet 1982 Dimanche 18 juillet 1982 Dimanche 25 juillet 1982
Août	Cours Berriat, Grenoble	Samedi 14 août 1982
Septembre		
Octobre	Damery - Escadron Vercors	Mardi 19 octobre 1982
Novembre		
Décembre		

Ce calendrier pourra éventuellement être complété par des dates non encore fixées à ce jour.

les peuples de la terre, et non pas signifier un désir de domination, qu'il soit apparent ou occulte.

Les drapeaux ne sont jamais si beaux que lorsqu'ils sont réunis.

Mais depuis longtemps, depuis toujours, on ne veut s'en servir que pour montrer que l'on est le plus fort, dans un monde cependant de plus en plus dominé par la peur. Car ce ne peut être que la peur qui fait proclamer par tous ceux qui s'arment qu'ils ne songent qu'à se défendre... A coups de bombes atomiques — ou mieux encore de bombes à neutrons — si nombreuses aujourd'hui qu'elles sont capables de faire sauter la terre, on ne sait même plus compter combien de fois !

Et pour ajouter encore à la peur, nous entrons probablement dans la période où l'homme ne pourra plus maîtriser tous ces moyens sophistiqués et où il risque de les voir tomber un jour dans les mains de quelqu'un qui aurait perdu la raison...

Où en est-elle, la France, avec ses trois couleurs ?

Nous croyons qu'elle représente une manière de vivre dans le monde.

Nous ne croyons pas inspirer la crainte, nous préférons le respect.

Nous croyons que, dans n'importe quel pays où arrive un Français, c'est un sourire qui peut l'accueillir.

Parce que nous ne croyons pas vouloir de mal à qui que ce soit.

Certes, nous avons aussi nos contradictions — le monde en est plein — par exemple quand nous voulons la paix et que nous vendons des armes.

Nous voulons être le pays du bon accueil, du bien-être, de la tolérance et aller toujours plus loin sur ce chemin. Mais il faudrait que tous ensemble nous le voulions. Les obstacles sont nombreux, à l'intérieur et à l'extérieur ; nous pouvons en franchir quelques-uns mais nous sommes impuissants devant d'autres.

Nos trois couleurs peuvent nous aider, si on veut leur laisser toute la force qu'elles contiennent, si on leur adjoint les valeurs pour lesquelles nous, anciens résistants, nous sommes battus, si nous voulons vivre dans une certaine dignité. Cela fait beaucoup de si, et ensuite il faut vaincre encore ricanements et moqueries.

A chaque année qui commence, on veut trouver des raisons d'espoir et de réconfort. L'horizon de celle-ci n'est pas lumineux, les nuages sont bas et bien noirs. Nous ne pouvons pas nous désintéresser des pays où s'accumulent les morts et les ruines de la guerre, de ceux où l'on jette en prison et l'on torture, de ceux qui voient mourir de faim leurs petits enfants.

Ce n'est pas chacun de nous qui peut changer quelque chose, tout seul. C'est le rôle et la mission de ceux qui gouvernent de s'y consacrer. Malheureusement, il faut quelquefois le leur dire.

Lorsque les dirigeants des deux grands pays se rencontrent, ils ne devraient pas discuter du nombre de bombes qu'ils « s'autorisent », mais décider de les supprimer toutes, étant bien les premiers à savoir qu'elles portent en elles la fin de l'humanité. Il serait bon que la grandeur d'un Chef d'Etat ne se mesure pas seulement à ce qu'il a fait pour son pays, mais aussi à ce qu'il a fait pour le Monde.

Et si la négociation, la bonne volonté, la sagesse, la raison sont confrontées à la haine, l'incompréhension et l'intolérance, si elles ne sont pas suffisamment employées pour empêcher le conflit qui conduira à l'oppression, il faut bien que se dressent ceux qui ne peuvent pas vivre à genoux.

Cela nous est arrivé. Qu'est-ce qui nous a conduits ?

Une certaine idée de l'homme à respecter ; un désir de justice devant l'asservissement qui n'accorde les libertés qu'à quelques-uns pour s'en servir contre tous les autres ; une soif ardente de bonheur ; tout cela surgit de nos racines, appris de nos ancêtres par leurs révoltes,

Et réuni dans les trois couleurs de notre pays...

\*  
\*\*

Quand les sourires et les poignées de mains devant les caméras seront sincères,

Quand les grandes nations se préoccuperont du bonheur des autres et non pas seulement du leur,

Quand chacun voudra bien comprendre que ce n'est pas s'humilier que de donner un peu de soi-même,

Quand la seule conférence qui n'ait jamais encore été réunie sera celle qui voudra préparer vraiment, pour tous, un avenir de vie,

Les couleurs des hommes de toute la terre pourraient être celles de l'arc-en-ciel, reproduites sur le Drapeau du Monde, le plus beau dont on puisse rêver.

Nous n'y sommes pas encore. Il reste tant à faire, et probablement tant à se battre, tant à mourir.

\*  
\*\*

Alors jusque-là, même si quelques-uns n'aiment pas — parce qu'ils sont déjà dans le grand malheur de n'aimer plus rien ni personne — gardons précieusement au cœur, pour les porter haut sans vouloir de mal à qui que ce soit,

Notre bleuet, notre muguet et notre coquelicot.

LE CHAMOIS.

# ACTIVITÉS

■ A la suite de la visite en Vercors, le 13 septembre, des congressistes de l'Amicale des Réseaux Action de la France Combattante, G. Ravinet a remercié le Président de cette Amicale pour l'hommage ainsi rendu aux Morts du Vercors à Saint-Nizier et à Vassieux. Voici un extrait de la réponse du Président Maurice Bourguès-Maunoury :

*« J'ai été très touché par votre lettre du 14 septembre. J'ai beaucoup regretté de n'avoir pu m'entretenir avec vous à Grenoble, vous ayant vainement cherché à la table d'honneur lors du banquet. Je savais pourtant que vous y aviez été placé et que vous étiez dans la salle.*

*« D'abord Délégué Militaire pour la Région R1 Rhône-Alpes avant de devenir Délégué Zone Sud, j'ai eu des contacts avec notre regretté « Clément » au Vercors dès 1943 avant d'être grièvement blessé au moment de l'avance alliée en 1944. Je connais donc bien le coin et les gens...*

*« ...Vous pouvez compter sur l'Amicale Action, mon Cher Président, si elle pouvait vous être utile en quelque chose, et dans cet espoir, je vous prie de croire à l'expression de mes sentiments les plus cordiaux. »*

□

■ Dimanche 4 octobre, les Pionniers recevaient sur le Plateau une délégation de leurs camarades des Glières ainsi que les épouses, délégation qui accompagnait le Président Métral et le Colonel Jourdan.

Le circuit traditionnel était parcouru en car, ce qui entretenait une plus chaude ambiance et permettait, tout au long du chemin, des explications mieux détaillées. Le premier arrêt était pour le Mémorial de Saint-Nizier. Puis l'itinéraire passait par Villard-de-Lans, Les Gorges de la Bourne, Saint-Martin, La Chapelle et le Mémorial de Vassieux où était marqué un arrêt plus important avec la visite du Cimetière et de la Salle du Souvenir.

Après le repas qui réunissait 27 convives dans une atmosphère détendue et particulièrement amicale, le car reprenait la route en direction du Col de Rousset pour le prochain arrêt à la Grotte de la Luire. Instants de recueillement toujours très émouvants, aptes à resserrer encore les liens entre tous ceux qui ont participé activement à la Résistance, en quelque lieu que ce soit.

Après un hommage rendu aux martyrs de La Chapelle dans la Cour des Fusillés, il fallait penser au retour. Par les Grands Goulets et Pont-en-Royans, on rejoignait Grenoble en fin d'après-midi et nos camarades rentraient sur la Haute-Savoie, après une journée qui fut heureusement favorisée par un temps magnifique permettant d'en profiter pleinement.

Le Président Métral exprimait quelques jours plus tard :

*« ...les remerciements de la délégation de notre Comité pour l'excellente journée que nous avons partagée avec vous ainsi que pour sa parfaite organisation. Ce pèlerinage, dans le souvenir du sacrifice de ceux qui sont tombés et dont le rappel est la raison d'être de nos Associations, nous a confirmé combien a été profonde l'unité de nos engagements réciproques dans des missions différentes... »*

□

■ L'Université du troisième âge de Grenoble avait demandé à A. Darier d'accompagner, le mercredi 14 octobre, une cinquantaine de personnes pour leur visite du Vercors. Bien que la saison commence à être moins favorable à cette époque de l'année, le voyage put s'accomplir dans de bonnes conditions. Notre Secrétaire National eut la grande joie, partagée d'ailleurs, de retrouver une personne qu'il recherchait depuis trente-sept ans : Mme Lambert qui, en juillet 1944, avait accueilli chez elle, au péril de sa vie, les maquisards blessés du Pas de l'Aiguille et avait permis ainsi de les faire soigner par une infirmière, Mlle Bayen, également retrouvée par la même occasion.

□

■ La date du 19 octobre est celle de l'anniversaire du tragique accident d'avion de l'Escadron « Vercors ».

Comme chaque année, une cérémonie commémorative avait lieu dans la forêt au-dessus des vignes de Damery, près d'Epernay, en présence de la municipalité, de l'Amicale des F.F.I. d'Epernay, d'une délégation de l'Escadron « Vercors » et de l'Escadron « Anjou ».

Le Président G. Ravinet et le Secrétaire National représentaient les Pionniers.

Après un simple mais très émouvant dépôt de gerbes, un vin d'honneur était offert par la municipalité de Damery. Ensuite, notre ami Georges Lemaire avait tenu à recevoir chez lui les participants pour trinquer une nouvelle fois, avant un repas bien sympathique pris en commun au restaurant.

Des bruits de grève à la S.N.C.F. circulant dans la région, nos filleuls de l'Escadron « Vercors » proposèrent très gentiment au Président Ravinet de faire une escale sur le chemin de leur retour vers Toulouse, à Saint-Etienne-de-Saint-Geoirs. Que tout l'équipage en soit remercié : le commandant L'Hôte, l'aspirant Guilleron, l'adjudant-chef Billion, l'adjudant Maugler et le sergent-chef Marseau.

□

■ Jeudi 26 novembre, le 6<sup>e</sup> B.C.A. remettait les fourragères à ses jeunes recrues à Lans-en-Vercors.

A. Darier représentait le Bureau National. Etaient présents plusieurs Pionniers, G. Buchholtzer, H. Rambaudi, le Colonel Tanant, le Colonel Gardent, et une bonne délégation de Villard-de-Lans.



4 octobre 1981

## **AVEC CEUX DES GLIÈRES**





4 octobre 1981

## **AVEC CEUX DES GLIÈRES**



# COURRIER

*Nous avons reçu une gentille carte de Cannes du Président Tony de Villard-de-Lans.*

*Mme Berthet de Saint-Jean-en-Royans était en voyage à la fin septembre en Yougoslavie. Elle nous écrit : « Belle cérémonie à bord où sont venus nous retrouver les résistants yougoslaves de Kotor pour leur 40<sup>e</sup> anniversaire, avec maire, chorale, etc. Gerbe à la mer. Dame Molaire, sans le drapeau, a tout de même pris une suée... mais le Vercors était représenté... »*

*Quelques retardataires réglant leur cotisation de 1981 nous envoient, avec leurs excuses, un amical bonjour. Remerciements à tous.*

# SOUTIEN

**10 F**

Tanant Pierre, Michel André, Castagna Raymond.

**15 F**

Mme Suffia.

**20 F**

Bénistrand Albert, Quinto Charles, Rebatel Martial, Guillot-Patrick Alfred, Mme Répellin Robert, Millou René, Perret Raymond, Barbero Marcel, Capra Paul, Reynaud Marcel, Servonnet Gabriel, Thackthwaite Henry, Pinet Louis, Ageron Gilbert.

**30 F**

Lagier Jean, Mme Brun Louis, Roux-Marchand Wilfrid.

**40 F**

Darier Gaston, Maistre du Chambon Henri, Fridmann Albert.

**50 F**

Lamoure Jacques.

**70 F**

Baffert Maurice.

**150 F**

Mme Carminati Irma.

**500 F**

Lebrun Daniel.

Liste arrêtée au 30 novembre 1981.

# Don

**5 F**

Daspres Lucien.

**10 F**

Section d'Autrans.

**20 F**

Bentivoglio Constant.

**50 F**

Roux-Marchand Wilfrid, Mme Féret Raymonde, Mme Blanchard Raymonde.

**200 F**

Mme Cavaz Bernadette, Dumas Marcel.

**300 F**

Cabinet Andréoléty.

**500 F**

Mme Bigar Nicole.

Liste arrêtée au 30 novembre 1981.

# Distinctions

*Nous sommes heureux d'adresser nos félicitations à notre Vice-Président National Marin Dentella qui vient de se voir attribuer la Médaille Militaire.*



Une erreur bien involontaire s'est glissée dans notre dernière chronique. Notre camarade Marcel Cavaz, de Grenoble, a été inhumé à Houdelaincourt dans la Meuse.

Le 14 avril a été inhumé à Fontaine notre camarade Denis Calvète, décédé à l'âge de 75 ans. Il avait été un des Chefs de Section de la Compagnie Brisac.

Les obsèques de Clément Place, de la Section de Valence ont eu lieu le 27 octobre, en présence de nombreux Pionniers de la Section.

Bruno Gisolo, un ancien du 5<sup>e</sup> escadron du 11<sup>e</sup> cuirassiers est décédé à l'âge de 66 ans. Ses obsèques ont eu lieu le 30 octobre à Pont-de-Claix.

Le 9 novembre, à Vinay, ont eu lieu les obsèques de Mme Vve Denise Cartier, membre participant de notre Association. Son époux, Marcel Cartier avait été fusillé le 26 juillet 1944 à Beauvoir-en-Royans.

L'Association adresse ses condoléances attristées aux familles dans le deuil.

\*\*

Eliane Odeyer, fille de notre ami Elie Odeyer, de la Section de Valence, a épousé le 24 octobre, en l'église d'Alixan, Robert Second.

Le 19 décembre, à Montpellier, Françoise Valette, fille d'Henri Valette, Président de la Section de Montpellier, épousera Denis Brien.

Félicitations aux heureux parents et tous nos meilleurs vœux de bonheur aux époux.

# HOMMAGE AU SOLDAT INCONNU

## SOUVENONS NOUS



En cette veille du 11 Novembre 1981 — 63 ans après la cessation des combats — il nous semble que nous manquerions à nos devoirs si nous n'évoquions ce que fut le sacrifice de nos aînés, non pas en racontant des récits de guerre ou les exploits héroïques de nos Anciens, mais le pourquoi d'un soldat inconnu sous l'Arc de Triomphe de l'Etoile. Pour ceux de 14-18, nous enfoncerons sans doute une porte ouverte ; mais pour les autres, pour les jeunes générations, remontons le temps.

L'Arc de Triomphe de l'Etoile s'élève, haut de ses 49,54 m, sur la colline de Chaillot ; commencé sous Napoléon I<sup>er</sup>, le 15 août 1806, il était destiné à perpétuer la gloire de ses armées. Ce chef-d'œuvre, dont la réalisation des plans fut confiée à l'architecte Jean Chalgrin, connu des fortunes diverses ; sa construction, à la fin de l'Empire, ne comprenait que quatre piliers émergeant seulement de 5,40 m du sol. Les travaux ne furent repris qu'en 1824. Entre temps, l'architecte Chalgrin était mort ; c'est l'un de ses élèves, M. Goust, qui continua l'œuvre du Maître jusqu'en 1829, date où il se retira. L'architecte Huyot le remplaça mais c'est l'architecte G.-A. Blouet qui mena à bonne fin l'œuvre de Chalgrin.

Terminé en 1836, sous le règne de Louis-Philippe, l'Arc de Triomphe de l'Etoile fut inauguré le 29 juillet de cette même année. Il fut dédié à la gloire des Armées Françaises depuis 1792.

Sachez aussi que les quatre groupes monumentaux qui ornent les piliers représentent, côté Champs-Élysées « *le Départ* » de Rude et « *le Triomphe* » de J.-P. Cortot, côté avenue Grande-Armée « *la Résistance* » et « *la Paix* » d'Antoine Etex, que les tableaux en bas-relief représentent les Funérailles de Marceau, la Victoire d'Aboukir, le passage du Pont d'Arcole, la prise d'Alexandrie, la Bataille de Jemmapes et la Bataille d'Austerlitz, que sont inscrits les noms de trois cent quatre-vingt-quatre maréchaux ou généraux s'étant illustrés au cours des campagnes de la Révolution ou de l'Empire (ceux dont les noms sont soulignés sont morts au combat).

Voilà pour l'essentiel ; nous y ajouterons un panorama saisissant et unique au monde, permettant de découvrir Paris, d'admirer l'harmonie des douze avenues convergeant vers l'Arc et formant une « étoile » parfaite que nous devons, comme chacun sait, au Baron Haussmann.

C'est dans ce cadre prestigieux que repose le Soldat Inconnu.

### Mais qui est ce Soldat Inconnu ?

Pour nous, *Anciens Combattants*, il symbolise les 1 500 000 soldats tombés au Champ d'Honneur, de 1914 à 1918, pour que vive la France.

Si nous nous reportons à l'Histoire, l'idée est née en 1916, à Rennes où le Président du Souvenir Français, M. F. Simon, souhaitait que « *la France reconnaissante ouvre les portes du Panthéon à un combattant ignoré, mort bravement pour la Patrie* ».

L'idée était lancée, elle fut reprise en 1918 par un Député d'Eure-et-Loir, M. Maurice Maunoury, appuyé par le Président de la Société Française de Berne, M. Crescitz. La presse apporta son soutien mais la politique s'en mêla !!! Ce n'est que le 12 novembre 1919 que la Chambre des Députés, par un vote décida : « *que le corps d'un soldat inconnu serait transporté au Panthéon* ».

Le principe adopté, il fallait en régler les détails d'exécution ; l'armée en fut chargée, une commission fut nommée, elle mit un an à prendre sa décision (le Panthéon restait le terme où devait aboutir la dépouille du mort anonyme).

Mais, pour la plupart des *Anciens Combattants*, le lieu choisi ne semblait pas, à leurs yeux, à la taille de l'immense symbole que devait représenter, pour les générations futures, le Soldat Inconnu. Au Panthéon, il n'aurait été qu'un « *inconnu* » au milieu de personnalités plus ou moins illustres. Il ne fallait pas cela ; il lui fallait une sépulture unique au monde.

A notre connaissance, c'est en 1920 qu'un ancien chef de section, l'écrivain Binet-Valmer, entreprit une campagne vigoureuse pour que « *le grand mort* » reposât sous l'Arc de Triomphe de l'Etoile. La Chambre bleu horizon se voit assaillir de violentes motions et le 8 novembre 1920, après un exposé magistral du Président du Gouvernement, M. Georges Leygues, la Chambre des Députés vota à l'unanimité la loi suivante :

— Article premier. - Les honneurs du Panthéon seront rendus aux restes d'un des soldats non identifiés morts au Champ d'Honneur au cours de la guerre 1914-1918. La translation des restes de ce soldat sera faite solennellement le 11 Novembre 1920.

— Art. 2. - Le même jour, les restes du Soldat Inconnu seront inhumés sous l'Arc de Triomphe.

Ce projet fut également voté à l'unanimité par le Sénat.

## Comment fut choisi l'Inconnu ?

Huit corps de soldats français, non identifiés, provenant des différents secteurs du front : Artois, Champagne, Chemin-des-Dames, Flandre, Ile-de-France, Lorraine, Somme et Verdun où ils avaient été transportés dans une casemate de la Citadelle. Les cercueils, déposés dans une chapelle ardente, furent plusieurs fois changés de place, afin que l'ignorance du héros choisi fut totale.

C'est en présence du Ministre des Pensions, M. André Maginot, que le mercredi 10 novembre à 15 heures, le soldat André Thin, du 132<sup>e</sup> R.I., fils d'un combattant disparu, déposa sur l'un des cercueils un bouquet de fleurs cueillies sur les champs de bataille de Verdun.

Par ce geste, André Thin venait d'immortaliser le Soldat Inconnu qui, le soir même, était acheminé sur Paris, où il arrivait peu après minuit. Le lendemain, 11 Novembre, après une émouvante cérémonie au Panthéon, escorté par plus de 800 drapeaux, il gagnait l'Arc de Triomphe ; sa dépouille fut déposée dans une chapelle ardente, dressée dans une des salles hautes du monument. Pour y accéder, il fallait monter les 200 marches d'un escalier roide et étroit. Cette salle basse et glacée ressemblait à une casemate. Elle n'était pas digne de la sépulture souhaitée. Il fut donc décidé que le Soldat Inconnu reposerait sous l'Arc même, le caveau serait placé dans l'axe de l'avenue des Champs-Élysées et de l'avenue de la Grande-Armée.

C'est le 28 janvier 1921 que l'émouvante cérémonie de la mise au tombeau eut lieu devant les membres du Gouvernement, du Premier Ministre de Grande-Bretagne M. Lloyd George, des membres du Corps Diplomatique, des Maréchaux Joffre, Foch et Pétain et des nombreuses délégations, des Corps constitués et d'*Anciens Combattants*.

Porté par huit sous-officiers décorés de la Médaille Militaire, le cercueil drapé de nos couleurs fut déposé près de la tombe. M. Barthou, Ministre de la Guerre, y déposa un coussin où étaient épinglées la Croix de Chevalier de la Légion d'Honneur, la Médaille Militaire et la Croix de Guerre. Visiblement ému, il prononça ensuite les paroles suivantes que nous laissons à votre méditation :

« *Au nom de la France pieusement reconnaissante et unanime, je salue le Soldat Inconnu qui est mort pour elle.*

« *Cette Légion d'Honneur, cette Médaille Militaire, cette Croix de Guerre que j'ai déposées sur son cercueil sont plus et mieux qu'un symbole.*

« *Elles sont l'hommage suprême de la Patrie aux héros obscurs et anonymes qui sont tombés pour elle.*

« *Les morts — surtout les morts — commandent aux vivants, obéissons à leurs voix pour faire, dans la paix qu'ils ont conquise, une France unie et laborieuse, confiante et forte.* »

Et tandis que retentissait la Marseillaise, lentement comme il se doit, le corps du Soldat Inconnu fut descendu dans son tombeau où depuis il monte une garde éternelle.

Sur la dalle de granit, ces mots bouleversants :

ICI  
REPOSE  
UN SOLDAT  
FRANÇAIS  
MORT  
POUR LA PATRIE  
(1914-1918)

« *La paix conquise, la France unie et laborieuse, confiante et forte* » — 1 500 000 de nos compatriotes avaient payé de leur vie pour cet Idéal, l'Inconnu en était le symbole et pourtant, deux ans après, il était déjà presque oublié ; bien peu étaient ceux qui, dans le va-et-vient incessant de la Place de l'Étoile, pensaient à ce mort endormi à jamais sous une dalle froide et nue.

Quand tombait la nuit, cet abandon devenait poignant ; la population de Paris ne se risquait pas dans ce « désert » qu'était alors la Place de l'Étoile. Le visiteur avait, *lui*, l'impression de la plus désolante solitude.

Sans Gabriel Boissy, journaliste et poète à ses heures, le Soldat Inconnu eut fini par être le « *soldat oublié* ». Gabriel Boissy chercha ce qui manquait à la tombe de l'Inconnu et il trouva. — Je voudrais, dit-il, que l'on vît sur cette tombe quasi abandonnée, quasi oubliée, brûler une flamme vivante, un feu qui soit la palpitation, la présence de son âme, qui brûle comme un perpétuel souvenir de chacun de nous, du pays tout entier...

Cet article eut un immense retentissement. Le directeur de l'Intransigeant, M. Léon Bailly, reprit l'idée dans son journal sous le titre « *La Flamme du Souvenir* ».

Oh ! certes, il y eut des grincheux, trouvant l'idée mauvaise parce que n'étant pas d'eux, mais à travers le Pays, c'était l'approbation unanime des *Anciens Combattants*. Et le projet de G. Boissy fut rapidement mis au point. Avec le bienveillant appui de M. André Maginot, Ministre de la Guerre, et Léon Bérard, Ministre de l'Instruction Publique. M. Paul Léon, Directeur des Beaux-Arts put faire lever toutes les difficultés. La réalisation de l'œuvre fut confiée au ferronnier d'art Edgar Brandt, d'après les plans conçus par l'architecte Henri Favier.

La Flamme surgit, par un mécanisme compliqué, de la gueule d'un canon pointé vers le ciel : elle est encastrée au milieu d'une rosace représentant un bouclier renversé dont la surface ciselée est constituée par des épées formant une étoile, l'ensemble réalisé en bronze est d'une grande beauté.

C'est le 11 Novembre 1923 que M. A. Maginot alluma la Flamme sacrée, en présence du Général Gouraud et d'une multitude d'*Anciens Combattants*, entourés des drapeaux ; le vœu de G. Boissy était exaucé. Depuis, sans interruption, elle palpète et veille, elle incite les passants au recueillement.

Et chaque soir, à 18 h 30 précises, grâce au *Comité de la Flamme*, qui fut fondé le 12 novembre 1923 à l'initiative de deux glorieux anciens, le Commandant Maurice Brunet et Jacques Péricard. Répondant à leur appel, cent cinquante associations donnèrent leur accord et s'engagèrent à raviver la Flamme chaque soir.

Ce rite, avec ses traditions, constitue une pieuse cérémonie ; il ne fut jamais interrompu, même aux heures les plus douloureuses de notre Histoire. C'est ainsi que le 14 juin 1940, jour de l'arrivée des Allemands à Paris, le Livre d'Or contient une page qui restera dans l'Histoire « le 14 juin 1940, la Flamme a été ravivée par Edgar Ferrand, membre du Comité, Gaudin et Vermont, gardiens, Johannny, Briot, Sebert, Liechty, Stéphane, Bignebat ». Et pendant toute l'occupation, grâce à l'organisation mise en place et à la vigilance du Comité, la Flamme fut ravivée à 18 h 30 précises ; le Commandant Brunet était chaque jour présent pour s'assurer de la régularité du rite. Jamais une main sacrilège ne se posa sur le glaive, fidèlement gardé par Gaudin, le Commandant Brunet assurant à son domicile la sécurité du Livre d'Or et du drapeau de la Flamme.

Puis vint l'heure de la Libération et Paris connut sa semaine héroïque. La Place de l'Etoile vit se dérouler tout autour de brefs mais durs combats. Qu'importe ! Les délégations d'*Anciens Combattants* désignées étaient toujours présentes, à l'heure dite, pour accomplir le geste sacré.

Qu'il nous soit permis, à travers ces lignes, de rendre hommage à tous nos glorieux anciens, aux membres du *Comité de la Flamme*, à tous ceux qui, de près ou de loin, ont été les « artisans » de notre Arc de Triomphe, connu du monde entier et où tous les grands de ce monde viennent, dans une pieuse pensée, déposer les fleurs du souvenir sur la tombe de l'« Inconnu ».

Depuis sa création, le *Comité de la Flamme* a toujours été présidé par un général au passé glorieux. Jusqu'à ce jour, se sont succédés à ce poste, MM. les Généraux Gouraud, Giraud, Kœnig, Béthouart, Henri Zeller, Beaufre et Valentin.



PAS DE L'AIGUILLE — Dimanche 26 Juillet 1981



13 septembre 1981 à Vassieux \_\_\_\_\_

**AMICALE DES RESEAUX ACTION DE LA FRANCE COMBATTANTE**



# Ministère des Anciens Combattants

*Tous nos camarades n'ont probablement pas l'occasion de lire le « Journal Officiel ». Ils trouveront ici le texte intégral de l'intervention de M. le Ministre des Anciens Combattants, le 9 novembre dernier à l'Assemblée Nationale, au cours de laquelle il a présenté le budget du Ministère et répondu à l'ensemble des intervenants qui l'avaient précédé à la tribune. Rappelons que le budget a été adopté par 337 voix contre 138.*

« Les Anciens Combattants ont des des droits sur nous », avait déclaré Georges Clemenceau au lendemain d'une guerre que la tradition populaire a qualifié de « grande » et dont nous allons fêter l'anniversaire de l'armistice après-demain.

J'ai la prétention à la tête de mon ministère, de redonner à cette citation sa pleine signification en lui enlevant sa gangue de banalité.

Au-delà des promesses et des mots, **c'est d'actes qu'a besoin le monde combattant.** Depuis cinq mois, notre bilan est, à cet égard, exemplaire.

Ainsi que j'ai déjà eu l'occasion de l'évoquer devant vous, je me suis d'abord attaché à résoudre le profond contentieux qui existait entre le monde combattant et le Gouvernement. Ce contentieux avait deux origines : d'une part, la suppression de la célébration de la victoire du 8 mai 1945, suppression décidée par le précédent Président de la République en 1975 ; d'autre part, la remise en cause du rapport Constant, c'est-à-dire le refus du Gouvernement précédent de maintenir l'indexation stricte entre les pensions de guerre et les salaires de la fonction publique.

Ces dernières années, aucun débat parlementaire sur les anciens combattants ni aucun congrès d'association ne se sont tenus sans que soient abordées ces deux questions.

Lisez aujourd'hui la presse du monde combattant, presse vivante puisqu'elle compte plus de 200 publications nationales, assistez à un congrès d'anciens combattants — ce que vous faites régulièrement — et vous verrez la différence.

Ainsi que l'écrit le journal d'une association « depuis la mise en place du nouveau Gouvernement, nous avons été agréablement surpris de voir quelques promesses électorales se concrétiser ».

C'est vrai que le changement est à l'ordre du jour au Ministère des Anciens Combattants !

Changement d'abord dans les méthodes de travail et dans les comportements à l'égard des associations d'anciens combattants. Un esprit nouveau souffle incontestablement sur la vieille maison de la rue de Bellechasse. Au temps du mépris a succédé le temps du dialogue et de la concertation. Aucune décision n'est prise sans consultation des intéressés, groupés dans des associations dont l'action, faite de solidarité et de fraternité, est exemplaire. Je profite, d'ailleurs, de cette circonstance pour leur rendre une nouvelle fois hommage.

Certains parlementaires se plaignent de recevoir à leurs questions écrites ou à leurs lettres les mêmes réponses qu'auparavant et mettent en doute le changement réalisé. Je dois préciser, à ce sujet, qu'il n'est pas possible de répondre à vos questions tant que les lois et règlements

existants n'auront pas été changés. C'est à cette amélioration incessante des textes que je consacre tous mes efforts tout en vous demandant de continuer à me faire des propositions constructives.

Changement aussi dans la conception même de notre département, redevenu un Ministère à part entière.

**Celui-ci a trop longtemps été considéré comme l'organisme technique chargé de la liquidation des pensions et de la répartition des méfaits de la guerre ; il doit aujourd'hui devenir peu à peu le ministère de la prévention, de la vigilance et de la défense de la paix.**

C'est dans ce cadre que se place la décision que vous avez prise dans cette enceinte, le 23 septembre, de faire du 8 mai **une fête nationale.**

C'est dans ce cadre aussi que prend place **la création dans mon ministère d'une commission de l'information historique pour la paix.**

Plus que tous les autres, les anciens combattants, qui ont connu les horreurs de la guerre, sont aujourd'hui les ardents défenseurs de la paix et les champions de la vigilance.

C'est par la vigilance à travers cette commission historique que mon ministère condamne et condamnera toute renaissance du nazisme, du racisme et de l'antisémitisme.

Il pense travailler ainsi le plus utilement pour la paix, qui est l'aspiration profonde du peuple français et de sa jeunesse.

Il ne s'agit pas — et je répons là à M. Hamel et à M. Brocard — d'entretenir un état d'esprit de neutralisme ou de pacifisme béat et irresponsable. Nous entendons, au contraire, être vigilants, de façon que notre pays puisse, éventuellement, se défendre.

Mais, Mesdames, Messieurs, derrière ces grandes actions, la politique que nous conduisons en faveur des anciens combattants s'ancre solidement **sur un budget en pleine progression.**

Le budget des anciens combattants et victimes de guerre pour 1982 s'élève à 23 106 millions de francs. Par rapport au budget de 1981, il est en progression de 3 870 millions de francs, soit **une augmentation de 20,12 %.**

L'ampleur de l'aide apportée aux anciens combattants et victimes de guerre est mise en évidence par l'importance des crédits affectés aux interventions sociales. En effet, les crédits du titre IV s'élèvent à 22 333 millions de francs. Ils représentent 96,65 % de la dotation globale du budget et accusent une progression de 20,25 % par rapport à 1981.

**L'application du rapport Constant** requiert, à elle seule, compte tenu des majorations de traitement des fonctionnaires et de l'évolution des

effectifs pensionnés, une dotation complémentaire de 2 554 millions de francs.

Les divers avantages liés aux pensions en application du code des pensions militaires d'invalidité ont été revalorisés en fonction de l'évolution économique prévisible dans chaque secteur ainsi que de l'évolution des parties prenantes.

Il s'agit : de la dotation des tarifs de transport, plus de 2 millions de francs ; des soins médicaux gratuits, plus 95 millions de francs ; des indemnités dites de douceur pour les pensionnés traités en milieu psychiatrique, plus 510 000 francs ; enfin de la sécurité sociale des pensionnés de guerre, plus 77 millions de francs.

En ce qui concerne l'appareillage des mutilés, une revalorisation de 14,92 millions de francs intervient, élevant ainsi la dotation qui lui est consacrée à près de 60 millions de francs. Cette somme devrait permettre — et tel est le souci majeur du département — de faire bénéficier les handicapés de tous les perfectionnements techniques intervenus dans ce domaine.

Une mention particulière doit être faite en ce qui concerne le centre d'étude et de recherche, qui participe également à l'amélioration de la qualité des appareils de prothèse et d'orthèse, mais aussi à celle des véhicules pour handicapés. Ce centre a conçu de nouveaux appareils et créé des dispositifs particuliers, notamment pour les enfants infirmes moteurs et cérébraux. Sa participation à l'enseignement dispensé aux spécialistes et aux techniciens, et sa coopération sur le plan international sont autant de facteurs d'amélioration de l'appareillage.

**Je souligne, à l'intention de M. Dumont, que je tiens à conserver l'appareillage sous l'autorité du Ministère des Anciens Combattants.**

Dans sa conception, le projet de budget pour 1982 se distingue des budgets précédents par quatre innovations importantes.

**La première innovation est un rattrapage au titre du rapport Constant.**

Le remarquable effort de solidarité nationale qui s'est manifestée vis-à-vis du monde combattant dès le collectif de 1981 est mis en relief par sa répercussion en 1982 sur les crédits affectés au titre IV. C'est ainsi que l'extension en année pleine de la revalorisation de 5 %, intervenue au titre de la réduction de l'écart constaté pour l'application du rapport Constant, soit 14,26 % nécessite l'inscription d'un crédit de plus d'un milliard de francs. Je déploierai le maximum d'efforts pour qu'une prochaine étape soit franchie le plus rapidement possible.

MM. Brocard, Dumont, Deléhedde, Falala, Tourne, Vacant et Weisenhorn m'ont demandé s'il était possible de fixer un échéancier. Je suis décidé à faire en sorte que ce rattrapage intervienne le plus rapidement possible, mais je ne puis actuellement fixer d'échéancier précis.

Quant à l'intégration du point de l'indemnité de résidence dans le rattrapage du rapport Constant — problème évoqué par M. Brocard — il faut d'abord constater, comme le fait le rapporteur de la commission des finances, que, à la date d'aujourd'hui, les pensions de guerre ont, de fait, compte tenu de l'évolution des traitements de la fonction publique, augmenté de 7 % par rapport au niveau atteint à la date des con-

clusions de la commission tripartite ; 1 % d'indemnité de résidence au 1<sup>er</sup> octobre 1980, 5 % de revalorisation au 1<sup>er</sup> juillet 1981, 1 % d'indemnité de résidence au 1<sup>er</sup> octobre 1981. Cependant, pour respecter l'engagement pris par le Président de la République, nous continuerons à calculer la suite du rattrapage sur la base des 14,26 %.

Une négociation ultérieure fixera la place de l'indemnité de résidence dans ce rattrapage.

**La deuxième innovation concerne la commémoration nationale du 8 mai.**

Depuis le vote qui est intervenu dans cette enceinte, le 8 mai est rétabli comme jour férié. Sa commémoration revêtra en 1982 un éclat tout particulier. Un crédit de 3,3 millions est prévu pour couvrir les nombreuses cérémonies et les différentes manifestations tant à Paris que sur le plan régional. Nous avons l'intention de faire du 8 mai une grande fête internationale de la liberté et de la paix.

J'ai déjà indiqué à plusieurs reprises que le 8 mai 1945 n'a pas seulement la signification d'une victoire militaire, mais d'une victoire de la civilisation sur la dictature et la barbarie.

M. Dumont, M. Falala et M. Deléhedde se sont préoccupés de la préparation de la célébration du 8 mai 1982. **Une commission, où seront représentées toutes les parties prenantes — Ministères de l'Éducation Nationale, du Temps libre, de la Culture et de la Défense — mais aussi l'ensemble des grandes associations nationales d'anciens combattants participera à l'élaboration du programme des cérémonies.** Le 8 mai 1982 sera un samedi. Il faut que chaque parlementaire et que chaque responsable d'associations d'anciens combattants et de jeunesse aient clairement conscience que seule la mobilisation des forces vives de notre pays permettra de faire de ce jour autre chose qu'une journée de vacance supplémentaire. Cela est un pari que nous gagnerons tous ensemble !

**La troisième innovation est la création d'une commission de l'information historique pour la paix.**

C'est aussi dans ce cadre que se place la création d'une commission de l'information historique pour la paix dont je vous parlais au début de mon propos. Sa finalité sera, à travers la recherche et la diffusion des connaissances historiques, de prévenir les guerres et d'entretenir une vigilance quotidienne.

Cette commission nécessite la création de huit postes : un poste de secrétaire général, hors échelle A, qui coordonnera et orientera les activités en prise directe avec le ministre ; deux postes de secrétaire adjoint, cadre A — un chargé de la recherche et de la collecte d'informations, un chargé de la diffusion — quatre postes de documentaliste, cadre B ; un poste d'agent de travaux administratifs.

Cette action conduite sur l'ensemble du territoire sera entreprise avec l'aide des associations d'anciens combattants mais aussi celle des associations de jeunesse et d'éducation populaire. Elle reposera en premier lieu sur la collecte et le classement de témoignages, de documents et d'archives. En second lieu, leur contenu et leur signification feront l'objet d'une large diffusion

dans la population, notamment en direction des jeunes générations, avec la collaboration de l'Education Nationale et des moyens audiovisuels. Je rejoins entièrement la demande de M. Schreiner de revalorisation de l'enseignement de l'histoire ainsi que de l'éducation civique.

Les réalisations de cette commission devraient contribuer à créer les conditions psychologiques et morales de la paix ainsi que l'espoir de voir disparaître le racisme et le fascisme. Les moyens consacrés à cette mesure s'élèvent à 2,34 millions. Ces moyens sont sans doute encore faibles, mais ils annoncent incontestablement un grand dessein.

Parallèlement à ce nouveau souffle porteur d'avenir donné à mon Ministère, je n'ai eu garde d'oublier l'une des attentes les plus légitimes du monde combattant, c'est-à-dire **le renforcement de l'action sociale de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre.**

Ce renforcement repose sur des créations d'emplois qui participent à la lutte contre le chômage.

**Premièrement**, création de trente emplois en surnombre dans les services départementaux pour un montant de 2,50 millions.

Cette mesure permettra de mieux assurer la continuité des services au moment des admissions à la retraite. Grâce au renforcement de l'encadrement, elle aura aussi pour impact l'accroissement du nombre des déplacements des secrétaires généraux au niveau des permanences cantonales et communales.

**Deuxièmement**, création de vingt emplois d'assistante sociale dans les services départementaux pour un montant de 2,06 millions.

Un quart seulement des services départementaux dispose actuellement d'une assistante sociale. Cette mesure doit permettre des affectations complémentaires. Le rôle de l'assistante sociale, sur le plan local, est déterminant dans le règlement des situations difficiles. Les anciens combattants, principalement les plus âgés et les plus handicapés, ont un besoin impérieux de ce lien intermédiaire avec leur organisme de tutelle.

**Troisièmement**, création de vingt emplois de professeur dans les écoles de rééducation professionnelle pour un montant de 2,29 millions.

L'amélioration et le développement de l'enseignement délivré dans ces écoles s'inscrit dans le cadre de la politique d'ensemble prévue en faveur des handicapés et de leur réinsertion sociale. Cette mesure doit donner les moyens de dédoubler les sections surchargées dans un certain nombre d'écoles et de relever de manière très sensible la qualité de l'enseignement.

**Quatrièmement**, création de vingt-quatre emplois dans les maisons de l'O.N.A.C. destinés aux sections d'aide aux personnes âgées pour un montant de 1,79 million.

La politique sociale définie à l'échelon national concerne particulièrement les personnes âgées, spécialement celles qui se trouvent handicapées ou impotentes. L'Office National, par vocation, doit jouer un rôle moteur dans ce domaine. C'est la raison pour laquelle il a entrepris un effort tout particulier en faveur de ses ressortissants les plus déficients sur le plan physique. Son action se concrétise par la création, dans

ses maisons de retraite, de sections spécialisées d'aide aux personnes âgées. Quatre maisons de retraite devraient ainsi être médicalisées au cours de l'année 1982.

**Cinquièmement**, revalorisation de la subvention de l'Etat pour contribuer aux dépenses d'action sociale.

Les anciens combattants de 1914-1918 connaissent de plus en plus de difficultés dues au vieillissement et les demandes d'aide concernant cette tranche d'âge ont augmenté très sensiblement.

Par ailleurs, les anciens combattants de 1939-1945 abordent aussi les problèmes du troisième âge et l'importance de cette catégorie de bénéficiaires — 67 % — nécessite, à leur égard, le développement des opérations d'action sociale.

Le relèvement de la subvention d'Etat qui n'avait pas été revalorisée depuis 1978 permettra de secourir plus valablement les ressortissants les plus défavorisés et de développer sur l'ensemble du territoire le service de l'aide ménagère à domicile qui, au demeurant, constitue une économie des fonds publics comparativement aux frais d'hospitalisation.

Parallèlement à ces quatre grandes innovations, le projet de budget pour 1982 prévoit **d'accroître l'efficacité du fonctionnement des services de mon Ministère.**

C'est ainsi que l'**Institution Nationale des Invalides** est appelée à devenir un modèle d'accueil et de technicité pour recevoir les anciens combattants les plus durement touchés au cours des différents conflits, grâce à la création brute de 48 emplois, dont 35 hospitaliers et 13 administratifs. Cet établissement ouvre d'ailleurs ses portes à d'autres catégories de handicapés, en particulier sur le plan de la rééducation fonctionnelle. Il pourra, grâce à son activité conjointe avec le service de l'appareillage, voire le centre d'étude et de recherche, concourir à une évolution notable en matière de réinsertion morale, sociale et professionnelle des invalides.

L'Institution Nationale des Invalides est aujourd'hui un des plus beaux fleurons de notre Ministère. Par comparaison, l'ensemble immobilier de l'annexe de Bercy en apparaît d'autant plus vétuste. Sa reconstruction est donc une nécessité. Le projet consiste, d'une part, en la construction d'un bâtiment neuf et, d'autre part, en la rénovation d'un bâtiment ancien. Cette opération qui doit parallèlement servir à soutenir l'emploi en matière d'investissement, est destinée à remplacer tous les bâtiments vétustes et à reloger la plus grande partie des services du Ministère.

Au stade où en sont les études préalables, il est difficile aujourd'hui de définir le calendrier exact des travaux ainsi que l'échéancier des dépenses. Un crédit d'étude a été reporté du budget de 1981 sur le budget pour 1982. Les travaux devraient commencer en 1983.

Vous vous êtes étonnés d'un tel retard. Les études sont très longues et les crédits ont été seulement votés dans le dernier collectif budgétaire de 1980. Ces études n'ont pu être terminées en 1981. Les crédits sont donc reportés en 1982. Mais j'espère que les travaux pourront commencer en 1983.

Une autre mesure pour accroître l'efficacité de mon Ministère consiste dans **le développe-**

**ment de l'informatique**, pour un montant de 2,20 millions.

Le projet de budget pour 1982 prévoit la mise en place du matériel et des logiciels nécessaires pour lancer les premières réalisations ayant trait **au contrôle des soins médicaux gratuits et à la comptabilité de l'appareillage des mutilés**. Une expérimentation régionale doit intervenir à cet effet.

La participation du Ministère des anciens combattants à l'expérience de Télétel Vélizy est un nouvel aspect de la politique d'information et de communication qu'il a entrepris de mener en faveur de ses ressortissants mais aussi du grand public. Elle a pour but de tester les possibilités, les modalités de mises en œuvre et l'efficacité ponctuelle de ce nouveau type de media. L'utilisation du media proposé sera limité à certaines informations qui répondent le plus généralement aux préoccupations des ressortissants et aux interrogations du grand public.

Enfin, et croyez, mesdames, messieurs, que cela n'est pas l'une des dernières de mes préoccupations, **ce budget prévoit le renforcement du personnel d'encadrement**.

Le taux d'encadrement à l'administration centrale du Ministère est très faible par rapport à celui constaté dans l'ensemble de la fonction publique. Mais paradoxalement, l'effectif moyen des bureaux y est beaucoup plus important que dans les autres administrations centrales. De ce fait, le renforcement des agents du cadre A — trois unités — et du cadre B — douze unités — prévu dans le budget pour 1982 devrait faciliter le fonctionnement des services, notamment au niveau des tâches de contrôle et de contentieux, de l'évolution des besoins des ressortissants, des études de conception que requiert l'adaptation des services à de nouvelles procédures, telles que l'informatique ou la bureaucratique.

Dans ce cadre également, je vous signale que **j'accorde une particulière attention aux revendications des secrétaires généraux des Offices départementaux. Ces fonctionnaires jouent un rôle essentiel dans mon Ministère. Il est clair que nous ne saurions admettre qu'ils soient traités comme des fonctionnaires de second ordre**. Nous ferons tout par conséquent pour améliorer leurs conditions de travail.

Tel est le schéma directeur des principales orientations que j'entends donner à ma politique vis-à-vis du monde combattant au titre du budget pour 1982.

Cependant — et cela me permettra de répondre à certaines questions que vous m'avez posées — les cinq mois que je viens de passer à la tête de ce Ministère m'ont permis de préparer le lancement de mesures importantes concernant le monde combattant, qui ne prendront leur pleine efficacité que dans les années à venir. Tel est le cas en particulier de **l'apurement du contentieux alsacien-lorrain**, dont ont parlé M. Dumont, M. Weisenhorn, M. Haby, M. Gengenwin et M. Hamel.

Je ne referai pas l'historique de ce contentieux. Je vous rappellerai simplement qu'il est **plus que temps de réintégrer dans leur plein droit les victimes du nazisme, si nombreuses dans cette région d'Alsace-Moselle** — et c'est

un Mosellan qui vous parle — qui ont tant souffert lors de la période noire de 1940-1945.

Pour apurer ce contentieux, deux grandes mesures viennent d'être prises.

**Premièrement, la création d'une mission inter-régionale à Metz, avec une antenne à Strasbourg.**

Cette mission qui a été mise en place le 9 septembre 1981, est composée de trois personnes et a à sa tête un chargé de mission. Elle a pour but d'étudier les moyens les plus aptes à régler rapidement l'ensemble des problèmes d'Alsace-Moselle, c'est-à-dire ceux que posent les « Malgré Nous », les patriotes réfractaires à l'occupation et les patriotes réfractaires à l'annexion de fait, dans un cadre décentralisé qui accroîtra d'une façon très importante son efficacité.

**Deuxièmement, l'installation de la fondation dénommée « Entente Franco-Allemande »**. Je précise à M. Weisenhorn qu'il ne s'agit pas d'une fondation franco-allemande, c'est une fondation française de droit local.

Cette création est le résultat de la mise en œuvre de l'accord bilatéral franco-allemand signé le 31 mars 1981, selon lequel la République Fédérale d'Allemagne s'engage à verser 250 millions de deutschemarks pour indemniser les incorporés de force dans l'armée allemande. Ce versement était conditionné par la création d'une fondation de droit local qui recevrait et ventilerait les crédits ainsi obtenus. Cette fondation sera mise en place à Strasbourg le 16 novembre 1981, c'est-à-dire lundi prochain. Le vote du Bundestag, qui est subordonnée à la mise en place de la fondation, pourra donc avoir lieu.

Nous commençons à apurer également **le contentieux des anciens combattants d'Afrique du Nord**.

Il s'agit d'abord de la date de la commémoration du souvenir des morts de la guerre d'Algérie. Une table ronde a été organisée le 29 septembre 1981 entre les associations de rapatriés et les associations d'anciens combattants d'Afrique du Nord. Il en est ressorti qu'une majorité importante d'associations proposait le 16 octobre, date anniversaire de l'inhumation du soldat inconnu d'Algérie à Notre-Dame-de-Lorette, que deux associations s'en tenaient au 19 mars, date du cessez-le-feu qu'elles avaient choisie depuis 1963, que plusieurs associations, et non des moindres, ne prenaient pas position. J'ai fait le compte rendu objectif de cette réunion au Président de la République qui a tranché de la façon suivante : **Il n'y aura pas de date officielle de commémoration du souvenir des morts d'Algérie, chaque association restant libre de choisir la date qui lui convient. Des instructions seront néanmoins données aux services extérieurs pour que le Ministre des Anciens Combattants soit représenté à chacune de ces manifestations.**

Pour ce qui concerne le deuxième aspect du contentieux des anciens combattants d'Afrique du Nord, c'est-à-dire les conditions d'attributions de la carte du combattant, la question est à l'étude et devrait très rapidement déboucher **sur le dépôt d'un projet de loi tendant à étendre le bénéfice de la carte du combattant à tous les postulants ayant appartenu à une unité, qui ont connu, pendant le temps de leur présence, neuf actions de feu ou de combat**. Je confirme que

ce projet de loi sera déposé le plus rapidement possible, au plus tard à la session prochaine.

Le problème de la campagne double n'est pas exactement du ressort du Ministère des anciens combattants, mais de celui des Ministères de la Défense et de la Fonction Publique. **Nous allons insister de nouveau auprès de ces départements ministériels pour que le bénéfice de la campagne double soit reconnu aux anciens combattants d'Afrique du Nord. La mention « hors guerre » devrait disparaître des titres d'anciens combattants d'Afrique du Nord et du livret de pension.**

Pour ce qui concerne les autres mesures catégorielles, les nécessités budgétaires n'ont pas permis, compte tenu du rattrapage du rapport Constant, de poursuivre l'amélioration du sort des veuves, ascendants et pupilles, mais leur cas n'est pas perdu de vue. Ce sont des catégories prioritaires. Il en sera de même pour ce qui est de la proportionnalité des pensions.

S'agissant des veuves, je veux d'abord adresser à M. André Tourne mes plus vives et plus sincères condoléances pour le décès de sa mère. Nous sommes très soucieux de régler le cas des veuves le plus rapidement possible. C'est un problème prioritaire.

Je tiens à préciser que le plafond existe actuellement pour le taux exceptionnel de pension, mais pas pour le fonds de solidarité. C'est une question dont nous débattons, en concertation avec les associations d'anciens combattants.

En ce qui concerne le livre parlé pour les aveugles, j'ai déjà répondu en commission des affaires culturelles, familiales et sociales. Il s'agit d'un problème urgent que nous allons essayer de résoudre le plus rapidement possible.

Pour ce qui est de la forclusion, vous n'ignorez pas, M. Tourne, que la solution ne dépend plus maintenant de notre Ministère, mais du Ministère de la Défense, auquel nous transmettons régulièrement notre vœu.

M. Tourne : Pour le certificat F.F.I. modèle national, c'est effectivement le Ministère de la Défense qui est concerné. Mais pour les autres problèmes qui se posent à certains résistants, je crois que c'est votre administration qui est intéressée.

M. le Ministre des Anciens Combattants : Nous continuerons à approfondir cette question car nous ne sommes pas tout à fait d'accord sur la législation qui s'applique.

J'indique à MM. Dumont, Falala, Brocard et Vacant, s'agissant de la retraite mutualiste, qu'il serait normal que le plafond majorable soit relevé à 4 000 francs. Je m'emploierai donc à faire admettre cette idée par le Ministère de la Solidarité Nationale et le Ministère du Budget.

Le statut des évadés est actuellement à l'étude. Je peux, là aussi, m'engager à en discuter rapidement, car il existe des anomalies et des injustices. Il s'agit là d'un problème important, comme celui des veuves, des ascendants et des orphelins.

En ce qui concerne la répression des profanations de monuments, de cimetières ou de nécropoles nationales, certains d'entre vous, comme M. Falala et M. Weisenhorn, demandent une sévérité accrue.

Nous sommes tout à fait d'accord pour que

l'on applique les sanctions que méritent ces méfaits. A cet égard, je tiens à rappeler **que c'est grâce à l'intervention du Ministre des Anciens combattants qu'ont été introduites des clauses restrictives dans le projet de loi portant amnistie.**

M. Lagorce m'a interrogé sur les pensions des anciens combattants africains. C'est un problème très douloureux. Ces pensions, on le sait, ont été gelées lorsque les Etats africains dont sont originaires ces anciens combattants ont accédé à l'indépendance. Nous sommes actuellement en train de remédier à certaines anomalies. **Le projet de budget pour 1982 de mon Ministère fait ressortir un effort de « décrystallisation » des pensions puisqu'une revalorisation de 7 à 12 % est consentie en faveur des anciens combattants africains.**

En ce qui concerne la Légion d'Honneur, un contingent exceptionnel pour les anciens combattants de 1914-1918 a été prévu pour le 11 Novembre prochain. Je compte faire en sorte que la même mesure soit reconduite l'année prochaine aux différentes fêtes nationales.

Le 8 mai également.

Le droit au travail des militaires de carrière, dont la retraite n'est pas suffisante pour leur permettre de vivre, relève, non pas du Ministère des Anciens Combattants — encore que j'appuie personnellement cette revendication — mais essentiellement du Ministère du Travail et du Ministère de la Défense. M. le Président de la République s'est d'ailleurs engagé à faire respecter le droit au travail de certains anciens militaires de carrière.

Ceux qui ont été contraints au service du travail obligatoire posent un problème extrêmement complexe. Je vais susciter une rencontre entre les fédérations de déportés et la fédération nationale des déportés du travail afin que celle-ci modifie son appellation.

Enfin, il me paraît logique d'accorder aux survivants des brigades internationales certains avantages et certaines compensations. C'est ce que nous allons essayer de faire.

Nous continuons, par ailleurs, à porter une attention toute particulière aux manifestations du souvenir de la déportation. Nous allons procéder à l'inventaire de tous les documents existants dans le cadre de la commission de l'information historique pour la paix en vue d'une exposition nationale, **et donner à la journée de la déportation, en avril 1982, un éclat exceptionnel comme nous l'a demandé le Chef de l'Etat.**

Ainsi, je compte tenir progressivement et méthodiquement les engagements pris par le Président de la République vis-à-vis du monde combattant, et cela dans le cadre des contraintes budgétaires et des impératifs prioritaires de la politique gouvernementale que sont la lutte contre le chômage et la lutte contre l'inflation.

De toute façon, le règlement des problèmes se fera dans la concertation avec les associations d'anciens combattants.

Dès à présent, je me suis engagé à consulter celles-ci dans le cadre d'une commission du budget et à les faire participer à la commission de préparation des cérémonies du 8 mai et à la commission de l'information historique pour la paix.

Cette attitude profondément démocratique jointe à un effort constant de solidarité nationale vis-à-vis du monde combattant nous permettra de résoudre dans les meilleurs délais tous les problèmes en suspens.

En attendant, nous vous demandons d'adopter ce projet de budget pour 1982 qui est celui du nouveau et de l'espoir.

M. Brocard, qui a présidé, si je me souviens bien, un groupe de travail de la commission tripartite a dit qu'il ne voterait pas les crédits de mon Ministère. Qu'il me permette de m'en étonner, car ce budget, pour la première fois depuis de nombreuses années, lui apporte, me semble-t-il, une satisfaction importante : un rattrapage de 5 % du rapport Constant que je m'engage à poursuivre dans les années qui viennent. En toute logique, donc, il aurait dû voter ce budget.

Quoi qu'il en soit, afin que chacun prenne ses responsabilités devant l'opinion et les associations d'anciens combattants, le Gouvernement demande, sur ce budget, un scrutin public.

M. Pierre Jagoret : Monsieur le Ministre, je

vous ai posé quatre questions importantes pour mes amis résistants. Si vous n'avez pas le temps d'y répondre aujourd'hui, pourriez-vous le faire prochainement par écrit ? Je vous en remercie par avance ?

M. le Ministre des Anciens Combattants : Monsieur Jagoret, ces questions sont assez complexes et j'avoue que je ne puis y répondre dans l'immédiat. Mais je m'engage bien volontiers à vous donner une réponse détaillée dans les jours qui viennent.

M. Charles Haby : Monsieur le Ministre, qu'envisagez-vous pour les incorporés de force, hommes ou femmes, dans les formations paramilitaires allemandes ?

M. le Ministre des Anciens Combattants : Sur ce point, je peux vous répondre, car je connais parfaitement le problème.

Nous n'oublierons pas que des femmes ont été également incorporées de force dans l'armée allemande. Leur cas sera traité à égalité avec celui des hommes.

## *Ces annonceurs nous aident . . .*

# **soyez leurs clients**



### **« KATHY-FLORE »**

INTERFLORA

**Marcel COUCOUNETTE HARDY**

3, passage de la Poste - 38250 VILLARD-DE-LANS

### **L'AUBERGE DES MONTAUDS**

**M. et Mme Pierre MAGNAT**

BOIS-BARBU

38250 VILLARD-DE-LANS ☎ (76) 95-17-25

### **AGENCE ANDRÉOLÉTY**

32, avenue Alsace-Lorraine

38000 GRENOBLE Tél. : 47-11-36

### **HOTEL SOLEIL LEVANT**

Mme CATTOZ

38250 VILLARD-DE-LANS Tél. (76) 95-17-15

### **Jean BEAUDOINGT**

ELECTRICITÉ EN BATIMENT

Le Mas des Bernards - 38250 VILLARD-DE-LANS  
Tél. : 95-12-15

### **René BELLE**

PEINTURE - VITRERIE - SOLS

Avenue de Saint-Nizier  
Tél. : 95-17-29 38250 VILLARD-DE-LANS

### **RESTAURANT LE BACHA**

**M. et Mme Jean-Pierre DEPETRO**

Place de la Libération

38250 VILLARD-DE-LANS ☎ (76) 95-15-24

### **André RAVIX**

**Chaussures**

38250 VILLARD-DE-LANS

Tél. : 95-11-25

### **J.-P. MAZZOLENI**

**Boucherie**

Place de la Libération

Tél. 95-10-16 38250 VILLARD-DE-LANS

### **BRUN et PELISSIER**

Régie d'Immeubles

12, avenue Alsace-Lorraine

Tél. (76) 87-18-62 38000 GRENOBLE

### **HOTEL - PIZZERIA la crémaillère**

**M. & M<sup>me</sup> APPOLINAIRE**

Dépôt pain de campagne cuit au bois

38250 VILLARD-DE-LANS Tél. 95-14-66

### **LE CLOS MARGOT**

Maison d'enfants à caractère sanitaire

Direction : **M. et Mme DEGACHES Jean**

38250 VILLARD-DE-LANS Tél. : 95-10-52

Mieux habillé pour MOINS CHER

par les magasins « **FEU VERT** »

14. rue Mathieu-de-la-Drôme  
12, côte Jacquemart

**ROMANS**

Entreprise de  
**MAÇONNERIE et TRAVAUX PUBLICS**

**D. PESENTI** « La Résidence »

**38250 VILLARD-DE-LANS** Tél. : 95-17-41

**HOTEL « LES BRUYÈRES »**

Direction M. TROUSSIER

**38250 VILLARD-DE-LANS** Tél. (76) 95.11.83

**VÊTEMENTS HOMMES ET JEUNES GENS**

**MAISON DU PROGRÈS**

**ROMANS**

**Pharmacie J.-F. COTTE**

13, place de la Libération

**38250 VILLARD-DE-LANS** Tél. : 95-11-95

**FINET - SPORT**

**VÊTEMENTS DE SPORTS**

5, rue Félix-Poulat  
**38000 GRENOBLE** Tél. : 87-02-71

**GÉRANCES**  
Transactions immobilières

65, avenue Victor-Hugo  
**26000 VALENCE**  
Tél. : 44-12-29

**Marcel COULET**

Directeur

**S. A.**

**Transports**  
**BOUCHET**

1 et 3, route de Lyon

**38120 SAINT-ÉGRÈVE**

Imprimerie  
**NOUVELLE**

Jean Blanchard

26000 VALENCE

47, av. Félix-Faure

Tél. (75) 43-00-81

# TRAVAUX PUBLICS

V.R.D. GÉNIE CIVIL  
CANALISATIONS SOUTERRAINES  
G.D.F. - P.T.T. - E.D.F.



Constructions industrialisées  
Marque déposée

## ENTREPRISE J. BIANI

Quartier Revol  
26540 MOURS-SAINT-EUSÈBE

Correspondance : Boîte Postale 25  
26100 ROMANS



# villard de LANS

cœur du Vercors

*station de sports d'hiver classée*  
*station de tourisme*  
*station climatique classée*

## HAUT-LIEU DE LA RÉSISTANCE

## HOTEL 2000

\*\*\* NN Georges FERREYRE

détente	télévision
bar - salons - jardin	ascenseurs
chambres avec	garage
téléphone et bar	parking

Avenue de Valence - R.N. 92

26000 VALENCE - Tél. (75) 43-73-01

accessoires auto

## COMPTOIR INDUSTRIEL DAUPHINOIS

Boulevard Gignier - 26100 ROMANS  
Tél. : 02-32-65

LES SOUVENIRS ÉMOUVANTS  
D'UNE FILLETTE DE DIX ANS...

" RESCAPÉE DE VASSIEUX EN VERCORS "

par Lucette MARTIN-DE LUCA

Les Geymonds - BP 50 - 38250 Villard-de-Lans

DROGUERIE R. MICHALLET

Place des Cosmonautes Tél. : 56-51-31

34280 LA GRANDE MOTTE

PLOMBERIE - ZINGUERIE - CHAUFFAGE  
SANITAIRE - COUVERTURE - QUINCAILLERIE

## Joseph TORRÈS

Place des Martyrs - 38250 VILLARD-DE-LANS  
Tél. : 95-15-35

SELLES ANGLAISES  
WESTERN et MEXICAINE  
HARNACHEMENTS

BACHES et STORES

Locations

établissements

# TARAVELLO

Rue des Charmilles  
26100 ROMANS

Tél. : (75) 02-29-01

**Caisse d'Epargne**  
**DE ROMANS**  
**ET BOURG-DE-PÉAGE**



**LES MAISONS**  
**D'ARCHITECTES**

B. P. 253 - VOIRON CEDEX

RESTAURANT DU SAPIN - Chambres

René BEGUIN

26190 BOUVANTE-LE-BAS ☎ (75) 45-57-63

# MATHERON

ENTREPRISE d'ÉLECTRICITÉ

38250 VILLARD-DE-LANS  
Tél. : 95-15-41

# LE COL VERT

Bleu de Sassenage  
Fourmes - Emmenthal

toute la nature du Vercors  
en un seul fromage  
pâte persillée, douce et onctueuse

**VILLARD-DE-LANS**

Tél. : 95-11-13 et 95-17-80

EXCURSIONS - TOURISME  
**AUTOCARS "LES RAPID'BLEUS"**

26100 ROMANS

Tél. (75) 02-75-11

VILLARD-DE-LANS  
**Au Vieux Chaudron**  
SALON DE THE  
CREPERIE  
**GRILL**  
Chez TONY

*Spécialités sur commande*  
*Repas d'affaires*  
*Grillades au feu de bois*

ÉTÉ - Repas en terrasse  
Tél. 95 15 81

TONY - MAITRE-ROTISSIEUR

## Sté CHARTIER, CHAPUS & C<sup>ie</sup>

Charcuterie  
Salaisons  
Jambons  
Saucissons

# ROJAN

Siège :

3, rue de la Liberté  
26100 ROMANS

Tél. (75) 02 27 23

# CONSEIL D'ADMINISTRATION 1981

## MEMBRES ÉLUS

Gilbert FRANÇOIS	5, allée du Parc, Cidex 55, 38640 Claix
Marin DENTELLA	36, bd Maréchal-Foch, 38000 Grenoble
Camille GAILLARD	« Le Rivisère », rue de Dunkerque, 26300 Bourg-de-Péage
Gaston BUCHHOLTZER	36, av. Louis-Armand, Seyssins, 38170 Seyssinet-Pariset
Honoré CLOITRE	« Ripaillère », Saint-Martin-le-Vinoux, 38000 Grenoble
Gustave LAMBERT	24, rue de Stalingrad, 38100 Grenoble
Abel BENMATI	6, rue Lt-Col.-Trocarn, 38000 Grenoble
Anthelme CROIBIER-MUSCAT	« Les Sables », 13, avenue Lesdiguières, 38560 Champ-sur-Drac
Georges RAVINET	9, rue Louis Le Cardonnel, 38100 Grenoble.

## MEMBRES DE DROIT

### Présidents de Sections

<b>AUTRANS</b> : Maurice REPELLIN Les Gaillards, 38880 Autrans
<b>GRENOBLE</b> : Edmond CHABERT 3, rue Pierre-Bonnard, 38100 Grenoble.
<b>LYON</b> : Pierre RANGHEARD 22, rue Pierre-Bonnaud, 69003 Lyon
<b>MEAUDRE</b> : Georges BUISSON La Verne, 38112 Méaudre
<b>MENS</b> : Raymond PUPIN Saint-Baudille et Pipet, 38710 Mens
<b>MONESTIER-DE-CLERMONT</b> : Gustave LOMBARD 38650 Monestier-de-Clermont
<b>MONTPELLIER</b> : Henri VALETTE Le Mail 3, 42, av. St-Lazare 34000 Montpellier
<b>PARIS</b> : Docteur Henri VICTOR 138, rue de Courcelles, 75017 Paris
<b>PONT-EN-ROYANS</b> : Louis FRANÇOIS Le Petit Clos, 38680 Pont-en-Royans
<b>ROMANS</b> : Louis BOUCHIER 6, rue Victor-Boiron, 26100 Romans
<b>SAINT-JEAN-EN-ROYANS</b> : Aimé GUILLET Mairie, 26190 Saint-Jean-en-Royans
<b>SAINT-NIZIER</b> : GIRARD Saint-Nizier, 38250 Villard-de-Lans
<b>VALENCE</b> : Marcel MANOURY 89, av. du Grand-Charran, 26000 Valence
<b>VASSIEUX-LA-CHAPELLE</b> : Albert JARRAND 26420 La Chapelle-en-Vercors
<b>VILLARD-DE-LANS</b> : Tony GERVASONI Au Vieux Chaudron, 38250 Villard-de-Lans
<b>SECTION BEN</b> : Colonel Pierre LAURENT 71, place Jacquemart, 26100 Romans

### Délégués de Sections

<b>AUTRANS</b> : Paul BARNIER 38880 Autrans
<b>GRENOBLE</b> : Pierre BELLOT 49, rue Gal-Ferrié, Bt D, 38100 Grenoble
<b>LYON</b> :
<b>MEAUDRE</b> :
<b>MENS</b> : Albert DARIER 4, rue Marcel-Porte, 38100 Grenoble
<b>MONESTIER-DE-CLERMONT</b> : Pierre ATHENOUX Roissard, 38650 Monestier-de-Clermont
<b>MONTPELLIER</b> :
<b>PARIS</b> : Ariel ALLATINI 33, rue Claude-Terrasse, 75016 Paris
<b>PONT-EN-ROYANS</b> : Ernest MUCEL Plombier, 38680 Pont-en-Royans
<b>ROMANS</b> : Fernand ROSSETTI Rue Premier, 26100 Romans
<b>SAINT-JEAN-EN-ROYANS</b> : Fernand DREVETON Bédard, 26190 Saint-Jean-en-Royans
<b>SAINT-NIZIER</b> :
<b>VALENCE</b> : Jean BLANCHARD 1, rue Mathieu-de-la-Drôme, 26000 Valence
<b>VASSIEUX-LA-CHAPELLE</b> :
<b>VILLARD-DE-LANS</b> : Louis SEBASTIANI La Conterie, 38250 Villard-de-Lans
<b>SECTION BEN</b> : Lucien DASPRES 42, boulevard Maréchal-Foch, 38000 Grenoble

## BUREAU NATIONAL

<b>Président national</b>	: Georges RAVINET
<b>Vice-présidents nationaux</b>	: Louis BOUCHIER - Marin DENTELLA - Henri VICTOR
<b>Secrétariat</b>	: Albert DARIER - Adjoint : Edmond CHABERT
<b>Trésorier national</b>	: Gilbert FRANÇOIS - Adjoint : Anthelme CROIBIER-MUSCAT
<b>Membre</b>	: Abel BENMATI

